



RAPPORT ANNUEL 2007

(DU 1^{ER} JANVIER 2007 AU 31 DÉCEMBRE 2007)

1. **CHIFFRES CLES**
2. **STRUCTURE DE LA SOCIETE**
3. **COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2007**
4. **COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2007**

Remarque: dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (KCHF).



1. Chiffres clés

Données financières

Données consolidées en millions de CHF		2007	2006
Total des produits d'exploitation		2'572	1'912
Résultat de trading		31	24
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)		436	83
(en % du total des produits d'exploitation)		(16.9%)	(4.3%)
Bénéfice net		320	48
(en % du total des produits d'exploitation)		(12.5%)	(2.5%)
Cash-flow		125	77
Bilan actif			
	Immobilisations corporelles	519	532
	Immobilisations incorporelles	413	276
	Immobilisations financières	813	629
	Actifs circulant	456	309
	Total de l'actif	2'202	1'747
Bilan passif			
	Fonds propres	1'097	769
	Fonds étrangers	1'105	977
	Total du passif	2'202	1'747
Emprunts et dettes nets des liquidités		435	510
Ratios			
Ratio "Dettes nettes : Fonds propres"		28 : 72	40 : 60
Dettes en % du total du bilan net des liquidités		21.1%	30.6%

Approvisionnement et fourniture en 2007

Fourniture et ventes – EOS		Production et achats – EOS	
Fournitures contractuelles aux actionnaires	4'277 GWh	Production hydraulique CH	2'652 GWh
Fourniture à d'autres clients suisses	710 GWh	Production thermique CH	467 GWh
Energie de pompage et restitutions, pertes	602 GWh	Contrats d'approvisionnement	3'325 GWh
Ventes et trading	85'782 GWh	Achats et trading	84'927 GWh
Total	91'371 GWh	Total	91'371 GWh

Trading 2007

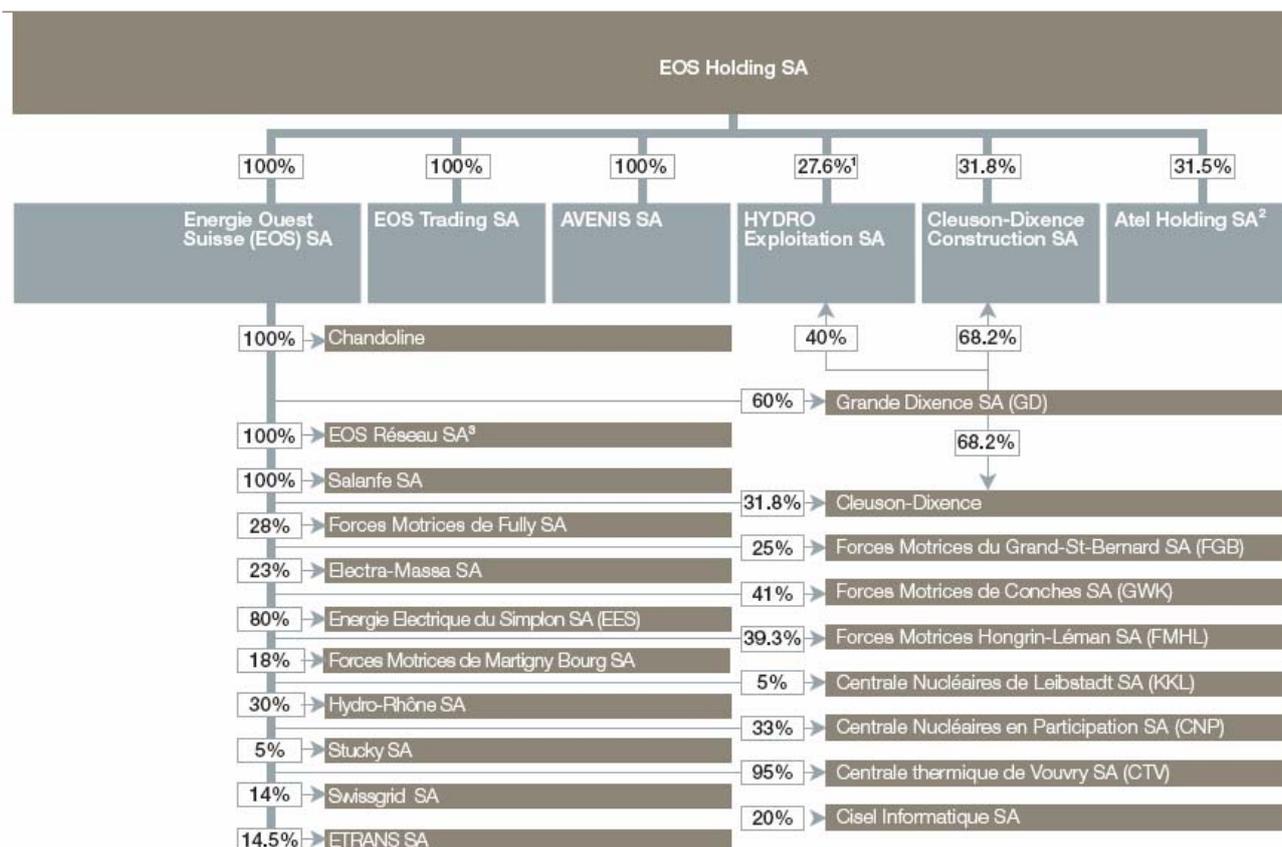
		MIO CHF
Ventes	60'971 GWh	4'745
Achats	60'971 GWh	4'711
Positions ouvertes		-2
Volume total	121'942 GWh	31
		Profit sur opérations de trading

2. Structures

Actionnariat

EOS Holding détient 100 % du capital-actions d'EOS.

Groupe EOS



Notes

¹ 2.4 % des actions HYDRO EXPLOITATION SA détenues par EOS HOLDING ont été vendues à la société ROMANDE ENERGIE le 8 juin 2007.

² Dans le cadre du projet Pôle Suisse occidentale (PSO) et de la restructuration du Groupe AAR ET TESSIN SA D'ELECTRICITE (ATEL), MOTOR-COLUMBUS SA est devenue ATEL HOLDING SA le 7 novembre 2007.

³ Société constituée le 6 décembre 2007.

2. Structures

Organes statutaires

Conseil d'administration

	DEBUT DU MANDAT	ECHEANCE A L'AG STATUANT SUR LES COMPTES
Dominique Dreyer *	2002	2008
Président, avocat, Fribourg		
GUY MUSTAKI *	2006	2007
Vice-président, Président du groupe Romande Energie Holding SA, Pully		
DANIEL BRÉLAZ	2002	2009
Syndic de la Ville de Lausanne, Lausanne		
JEAN DESCHENAUX */***	2005	2007
Administrateur de sociétés, Fribourg		
DANIEL MOUCHET *	2003	2008
Président des Services Industriels de Genève, Veyrier		
HUBERT BARDE ***	2003	2007
Administrateur du groupe Romande Energie Holding SA, Le Mont-sur-Lausanne		
CLAUDE HAEGI ***	2002	2009
Vice-président des Services Industriels de Genève, Rolle		
JEAN PRALONG **	2002	2008
Président de FMV SA, St-Martin		
JEAN-YVES PIDOUX ***	2006	2007
Conseiller municipal de la Ville de Lausanne, Lausanne		
DANIEL SCHMUTZ **	2002	2007
Administrateur de groupe Romande Energie Holding SA, La Tour-de-Peilz		
PIERRE STEPHAN **	2002	2008
Vice-président de Groupe E SA, Fribourg		

M. Claude Haegi a remplacé M. Jean-Jacques Monney suite à l'Assemblée générale 2007.

Secrétaire hors Conseil: BENOÎT REVAZ

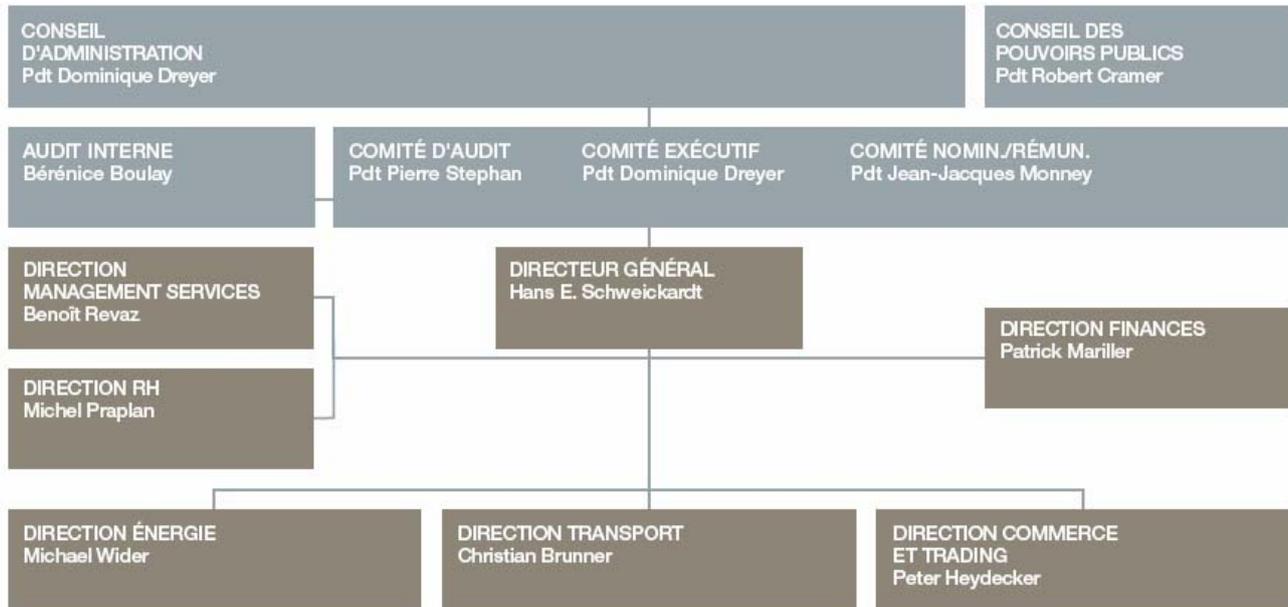
- * Siège au Comité exécutif
- ** Siège au Comité d'audit
- *** Siège au Comité de nominations et rémunération

Organe de révision

ERNST & YOUNG SA, LAUSANNE

2. Structures

Organigramme



3. Comptes consolidés de l'exercice 2007

	<u>Page(s)</u>
Commentaires	7-8
Compte de résultat consolidé	9
Bilan consolidé	10
Flux de trésorerie consolidé	11
Variation des fonds propres consolidés	12
Principes comptables du Groupe	13-21
Périmètre de consolidation	22
Notes aux états financiers consolidés	23-46
Rapport du réviseur	47

Remarque :

Dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (KCHF).

Commentaires

Depuis le courant de l'année 2006, le Groupe poursuit une stratégie de croissance ambitieuse, dont les axes principaux sont le développement des activités commerciales et le renforcement de son parc de production et l'augmentation de ses capacités de production au travers d'investissements significatifs, ainsi que l'optimisation toujours plus sophistiquée de son portefeuille énergétique. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie dans la durée, le Groupe enregistre un bon résultat net pour l'exercice 2007, à CHF 73 mio hors effet de la reprise de valeurs pour un montant de CHF 247 mio, en constante progression depuis 2004. Conjugué aux effets extraordinaires de la reprise de valeur au bilan (impairment), le résultat net publié 2007 s'élève à CHF 320 mio.

La croissance du Groupe se reflète également dans l'augmentation du chiffre d'affaires, qui dépasse pour la première fois le montant de CHF 2 mia (CHF 2,2 mia en 2007 contre CHF 1,9 mia en 2006) et du total du bilan qui s'élève à CHF 2,2 mia à fin 2007, contre CHF 1,7 mia à fin 2006.

Reprise de valeur au bilan

En 2003, lors du passage aux normes IFRS, le Groupe a procédé à une réévaluation à la baisse de ses actifs afin de refléter leur valeur réelle au bilan. La hausse des prix de l'électricité enregistrée depuis sur les marchés européens conduit aujourd'hui le Groupe à réévaluer à la hausse ces valeurs pour un montant qui, compte tenu des amortissements intervenus, représente CHF 247,2 mio. Cette opération comptable, sans effet sur les liquidités, améliore d'autant le résultat de l'exercice 2007.

Compte de résultat 2007

Depuis plusieurs années, le Groupe poursuit sa stratégie de croissance de son portefeuille et de valorisation de l'énergie produite. Ainsi, l'activité déployée par le Groupe se concentre essentiellement sur une gestion optimale de son parc de production, extrêmement flexible et diversifié. Cette gestion implique de nombreuses transactions sur les marchés de gros, au travers des différentes plateformes d'échange d'énergie en Suisse et en Europe, et se traduit par une évolution du chiffre d'affaires, qui progresse de 18 % et s'établit à CHF 2,2 mia (CHF 1,9 mia en 2006), ainsi que des achats d'énergie, qui augmentent de 18 %.

Le résultat sur opérations de trading s'élève à CHF 31,5 mio (CHF 23,9 mio en 2006), pour un volume de transactions, également en forte hausse, de CHF 4,7 mia.

Les produits d'exploitation, au niveau des "quote-part au résultat des sociétés mise en équivalence" et des "autres produits d'exploitation", enregistre l'impact de la reprise de valeur des immobilisations et explique ainsi la progression par rapport à l'année 2006.

L'augmentation de 12 % des coûts de matériel et prestations résulte essentiellement de projets réalisés en commun avec d'autres partenaires auxquels le Groupe refacture leur part et dont les revenus figurent dans les autres produits d'exploitation. Les coûts d'opération et de maintenance des propres installations restent à un niveau important, permettant ainsi de garantir une disponibilité maximale du parc de production et de transport.

Par rapport au 31 décembre 2006, l'effectif du personnel est en progression afin de soutenir la croissance des activités commerciales et également en vue de renforcer les activités de back-office.

Les amortissements sont stables par rapport à l'exercice précédent.

Un effort important est consenti afin de contenir les autres charges d'exploitation, regroupant essentiellement des charges administratives. Cette rubrique enregistre également différents projets, dont notamment les coûts liés au projet de constitution du PSO, induisant des variations entre les différents exercices, notamment la baisse des coûts en 2007.

Le bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT) s'établit à CHF 435,5 mio (CHF 83,1 mio en 2006). Hors effet du retour d'impairment, l'EBIT s'établit à CHF 116,3 mio.

Le résultat des autres participations enregistre une perte du fait de correction de valeur au bilan.

Les coûts financiers sont restés stables en 2007.

La forte augmentation de la charge fiscale concerne la correction des impôts différés liés notamment à l'opération de reprise de valeur des immobilisations.

Le bénéfice net s'inscrit à CHF 320,4 mio, en forte hausse rapport à 2006 (CHF 47,8 mio), incluant l'effet de la reprise d'impairment pour un montant de CHF 247,2 mio.

Commentaires

Bilan

Le total du bilan passe à CHF 2,2 mia, soit une hausse de CHF 0,5 mia. La part des fonds propres sur le total du bilan se renforce encore à 49.8 % contre 44 % en 2006.

Les actifs immobilisés augmentent de CHF 308 mio, dont CHF 319 mio concernant la reprise des impairments.

L'actif circulant augmente de CHF 146,5 mio, dont CHF 59,6 mio pour les liquidités. Compte tenu de l'augmentation du volume d'activité commerciale, les débiteurs progressent.

Sous l'effet conjugué du résultat de l'exercice (CHF 320,4 mio) et de la variation de la juste valeur des instruments financiers (CHF 7,0 mio) les fonds propres progressent de CHF 327,4 mio (+43 %).

Les fonds étrangers à long terme enregistrent une diminution de CHF 47,7 mio, dont une diminution de CHF 121,4 mio de dettes financières (dont transfert d'emprunt dans la rubrique "court terme") et une augmentation de CHF 67,8 mio d'impôts différés passifs liée notamment à la reprise d'impairment.

Les fonds étrangers à court terme augmentent de CHF 175,0 mio, dont CHF 105,7 mio au niveau des dettes financières (y compris transfert d'emprunt de la rubrique "long terme").

Flux de trésorerie

Le cash-flow, avant variation du fonds de roulement, s'élève à CHF 124,6 mio en 2007, contre CHF 76,8 mio en 2006.

Compte de résultat consolidé

		2007	2006
	Note	KCHF	KCHF
Chiffre d'affaires net	1	2'237'932	1'892'510
Quote-part au résultat des sociétés partenaires et associées	14,15	162'390	2'398
Autres produits d'exploitation	2	172'012	17'382
Total des produits d'exploitation		2'572'334	1'912'290
Achats d'énergie	3	(1'989'913)	(1'693'169)
Matériel et prestations	4	(23'114)	(20'648)
Charges de personnel	5	(26'782)	(24'275)
Amortissements	6	(41'849)	(42'611)
Autres charges d'exploitation	7	(55'124)	(48'488)
Total des charges d'exploitation		(2'136'782)	(1'829'191)
Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)		435'552	83'099
Résultat des autres participations disponibles à la vente	8	(1'963)	7
Produits financiers	9	5'188	2'464
Charges financières	9	(27'291)	(26'392)
Bénéfice avant impôts (EBT)		411'486	59'178
Impôts sur le bénéfice	10	(91'074)	(11'347)
Bénéfice net		320'412	47'831
- attribuable aux actionnaires de la société mère		319'971	47'664
- attribuable aux actionnaires minoritaires		441	167

Bilan consolidé

	Note	31.12.2007	31.12.2006
		KCHF	KCHF
ACTIF			
Immobilisations corporelles	12	519'447	532'351
Immobilisations incorporelles	13	413'215	276'180
Participations dans des sociétés de partenaires	14	805'872	619'521
Participations dans des sociétés associées	15	3'734	3'392
Autres immobilisations financières	16	3'739	6'325
Total de l'actif immobilisé		1'746'007	1'437'769
Stocks et travaux en cours	17	3'156	1'748
Créances résultant de livraisons et prestations	18	258'555	175'414
Autres créances et comptes de régularisation	19	55'760	53'428
Liquidités		138'143	78'556
Total de l'actif circulant		455'614	309'146
Total de l'actif		2'201'621	1'746'915
PASSIF			
Capital-actions	20	145'000	145'000
Versements additionnels	20	37'935	37'935
Bénéfices accumulés	20	911'980	584'903
Fonds propres attribuables aux actionnaires de la société mère		1'094'915	767'838
Fonds propres attribuables aux actionnaires minoritaires		1'931	1'593
Total des fonds propres		1'096'846	769'431
Dettes financières	21	450'413	571'737
Provisions	22	24'642	23'230
Avantages du personnel	23	10'615	11'719
Autres engagements	24	20'270	14'870
Impôts différés passifs	10	211'647	143'764
Total des fonds étrangers à long terme		717'587	765'320
Dettes financières	21	122'490	16'822
Dettes résultant d'achats et de prestations	25	193'937	126'849
Impôts courants à payer		20'185	9'630
Autres dettes et comptes de régularisation	26	49'979	58'266
Provisions	22	597	597
Total des fonds étrangers à court terme		387'188	212'164
Total des fonds étrangers		1'104'775	977'484
Total du passif		2'201'621	1'746'915

Flux de trésorerie consolidé

		2007	2006
	Note	KCHF	KCHF
Bénéfice avant impôts (EBT)		411'486	59'178
Ajustements pour:			
- Amortissements	6	41'849	42'611
- Gains et pertes sur cessions d'actifs	2,7	(1'824)	32
- Variation des provisions		308	(4'345)
- Reprise des pertes de valeurs	11	(148'388)	-
- Autres		(7'421)	(6'434)
- Résultat financier net		24'066	23'921
Quote-part au résultat des sociétés partenaires et associées	14,15	(162'390)	(2'398)
Dividendes encaissés des sociétés partenaires et associées	14,15	3'796	3'704
Variation du fonds de roulement		(13'117)	(61'997)
Intérêts payés		(22'180)	(24'810)
Impôts payés		(14'708)	(14'700)
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		111'477	14'762
Immobilisations corporelles et incorporelles			
- Investissements	12,13	(18'900)	(22'945)
- Cessions		8'136	6'362
Acquisition de parts aux minoritaires		-	(1'070)
Acquisition d'une filiale		-	(20)
Participations dans des sociétés de partenaires et associées			
- Investissements	14	(298)	-
- Remboursements	14	(27'801)	(14'703)
Autres participations disponibles à la vente			
- Investissements		(214)	(1'946)
- Dividendes encaissés		35	7
Octrois et remboursements de prêts financiers		667	(548)
Intérêts encaissés		3'652	1'611
Flux de trésorerie des activités d'investissement		(34'723)	(33'252)
Autres dettes financières			
- Emprunts		8'000	125'000
- Remboursements		(24'332)	(104'530)
Dividendes versés		-	(10'150)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(104)	(106)
Flux de trésorerie des activités de financement		(16'436)	10'214
Différences de change non réalisées		(731)	234
Variation des liquidités		59'587	(8'042)
Liquidités au début de l'exercice		78'556	86'598
Liquidités à la fin de l'exercice		138'143	78'556

Variation des fonds propres consolidés

	Capital- actions	Versements additionnels	Bénéfices accumulés	Ecarts de réévaluation des instruments financiers	Total des fonds propres du groupe	Part des minoritaires	Total des fonds propres
Etat au 1.01.2006	145'000	37'935	554'181	80	737'196	1'667	738'863
Variation de la juste valeur des autres participations disponibles à la vente 1)				(5)	(5)		(5)
Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture				(6'867)	(6'867)		(6'867)
Bénéfice net de l'exercice			47'664		47'664	167	47'831
Total des produits et charges de l'exercice			47'664	(6'872)	40'792	167	40'959
Acquisition de parts aux minoritaires 2)					0	(135)	(135)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires					0	(106)	(106)
Dividendes versés			(10'150)		(10'150)		(10'150)
Etat au 31.12.2006	145'000	37'935	591'695	(6'792)	767'838	1'593	769'431
Etat au 1.01.2007	145'000	37'935	591'695	(6'792)	767'838	1'593	769'431
Variation de la juste valeur des autres participations disponibles à la vente 1)				2	2		2
Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture				7'105	7'105		7'105
Bénéfice net de l'exercice			319'971		319'971	441	320'412
Total des produits et charges de l'exercice			319'971	7'106	327'077	441	327'518
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires					0	(104)	(104)
Etat au 31.12.2007	145'000	37'935	911'666	314	1'094'915	1'931	1'096'846

1) Il s'agit des variations de la juste valeur des participations nettes d'impôts.

2) Il s'agit de l'acquisition de parts d'EES de 1.183 % en 2006.

Principes comptables du Groupe

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ENERGIE OUEST SUISSE (EOS) est une société anonyme de droit suisse domiciliée à Lausanne. Elle est filiale d'EOS HOLDING à hauteur de 100 %. EOS HOLDING est détenue par :

• Romande Energie SA (RE), Montreux (société du groupe Romande Energie Holding SA, Morges)	28.72 %
• Services Industriels de Genève (SIG), Genève	23.02 %
• Groupe E SA, Fribourg	22.33 %
• Ville de Lausanne (SIL), Lausanne	20.06 %
• FMV SA, Sion	5.87 %

Dans les notes aux états financiers consolidés figurent sous "actionnaires" les transactions avec EOS HOLDING et ses actionnaires.

EOS et ses filiales ont pour activité principale la production et le transport d'énergie électrique en Suisse ainsi que la commercialisation d'énergie électrique en Suisse et à l'étranger.

Les comptes consolidés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2007 ont été adoptés par le Conseil d'administration d'EOS le 27 mars 2008.

PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

BASE DE PRÉSENTATION

Les comptes consolidés sont conformes aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'*International Financial Reporting Interpretations Committee* (IFRIC) de l'IASB. Les états financiers sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

L'établissement d'états financiers selon les normes IFRS implique le recours à des estimations et à des hypothèses ayant une influence, d'une part, sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et engagements conditionnels à la date du bilan et, d'autre part, sur le montant des produits et des charges de la période comptable. Bien que les estimations soient fondées sur les meilleures connaissances de la situation actuelle ou des opérations futures du Groupe dont puisse disposer la Direction, les résultats effectivement obtenus peuvent différer de ceux prévus lors de ces estimations. Les domaines impliquant un haut degré de jugement et de complexité ou ceux dont les hypothèses et estimations ont un impact significatif sur l'établissement des états financiers sont décrits à la note 30.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Le Groupe a adopté les nouvelles normes et amendements aux normes ainsi que les interprétations suivantes durant l'année. L'adoption de ces normes révisées et interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur la performance financière ou la situation financière du Groupe mais a donné lieu à des informations supplémentaires.

Les principaux effets de ces changements sont les suivants :

IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir

Cette norme impose de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers du Groupe ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant de ces instruments financiers. Les nouvelles informations sont incluses dans les états financiers. Bien qu'il n'y ait eu aucun impact sur la situation financière ou sur les résultats, l'information comparative a été retraitée lorsque cela s'est avéré nécessaire.

Amendement à IAS 1 – Présentation des états financiers

Cet amendement impose au Groupe de présenter de nouvelles informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, règles et processus du Groupe pour gérer son capital. Ces nouvelles informations figurent sous la note 20.

Principes comptables du Groupe

IFRIC 7– Application de l’approche du retraitement dans le cadre d’IAS 29

Cette interprétation n’est pas applicable au Groupe.

IFRIC 8 – Champ d’application d’IFRS 2

Cette interprétation n’est pas applicable au Groupe.

IFRIC 9 – Réexamen des dérivés incorporés

Cette interprétation précise que la date à laquelle l’existence d’un dérivé incorporé doit être évaluée correspond à la date à laquelle une entité devient initialement partie prenante au contrat et qu’un réexamen a lieu uniquement en cas de modification au contrat qui modifie de façon significative les flux de trésorerie. Etant donné que le Groupe n’a aucun dérivé incorporé nécessitant d’être séparé du contrat hôte, cette interprétation n’a eu aucun impact sur la situation ou la performance financière du Groupe.

IFRIC 10 – Information financière intermédiaire et perte de valeur

Cette interprétation interdit d’annuler une perte de valeur comptabilisée lors d’une précédente période intermédiaire sur un *goodwill*, sur un instrument de capitaux propres ou sur un actif financier évalué au coût d’acquisition. Etant donné que le Groupe n’a effectué aucune reprise de perte de valeur comptabilisée lors d’une précédente période, cette interprétation n’a eu aucun impact sur la situation ou la performance financière du Groupe.

FUTURS CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

A la date d’autorisation de publication des états financiers, les normes, amendements et interprétations suivantes ont été publiés mais ne sont pas encore applicables et n’ont pas été adoptés de façon anticipée par le Groupe :

IFRS 8 – Segments opérationnels remplace la norme IAS 14 – Informations sectorielles

IFRS 8 est applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009. Cette nouvelle norme impose une approche managériale selon laquelle l’information sur les segments doit être présentée sur la même base que celle utilisée pour les besoins du reporting interne. Le Groupe adoptera IFRS 8 à partir du 1^{er} janvier 2009.

L’impact attendu est encore en cours d’évaluation par la direction, mais il est probable qu’une information par segments devra être fournie de façon cohérente avec l’information produite en interne aux organes dirigeants. Le Groupe n’anticipe toutefois pas d’incidence sur ses résultats ou sa situation financière.

IAS 1 – Présentation des états financiers révisée

La norme IAS 1 révisée est applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009. L’objet de la révision est de faciliter l’analyse et la comparaison par les utilisateurs de l’information donnée dans les états financiers. Les changements apportés consistent à donner une nouvelle dénomination des éléments des états financiers, imposer la présentation d’un état de situation financière à la date d’ouverture de la plus ancienne période comparative présentée lors d’une application rétrospective ou d’un retraitement rétrospectif, introduire un état de résultat global et à donner des informations séparées sur les impôts et les dividendes. Le Groupe adoptera cette norme révisée à partir du 1^{er} janvier 2009, mais aucune incidence sur ses résultats ou sa situation financière n’est anticipée.

IAS 23 – Coûts d’emprunt révisé

La norme IAS 23 révisée est applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009. L’objet de la révision est de rendre obligatoire la capitalisation des coûts d’emprunt dès lors qu’ils se rapportent à un actif qualifié. Un actif qualifié est un actif qui nécessite une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu. Le Groupe adoptera cet amendement à partir du 1^{er} janvier 2009. Toutefois, il n’aura aucun impact sur les principes comptables du Groupe car il capitalise déjà les coûts d’emprunts sur les actifs qualifiés.

IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions - Conditions d’acquisition des droits et annulations

Cet amendement à IFRS 2 est applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009. L’amendement précise que les conditions d’acquisition sont soit des conditions de service soit des conditions de performance. En outre, selon cet amendement, lorsqu’une condition de non-acquisition qui est sous le contrôle de l’entité ou de la contrepartie n’est pas remplie, celle-ci doit être comptabilisée comme une annulation. Cet amendement n’est pas applicable au Groupe.

Principes comptables du Groupe

IFRS 3 – Regroupement d'entreprise révisée et IAS 27 – Etats financiers consolidés et individuels révisée

Les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009. La norme IFRS 3 révisée introduit plusieurs modifications dans le traitement des regroupements d'entreprises qui auront un impact sur le *goodwill* comptabilisé, les résultats publiés durant la période où l'acquisition se produit ainsi que sur les résultats futurs. La norme IAS 27 révisée impose que les variations de participation d'une mère dans une filiale qui ne constituent pas une perte de contrôle, soient comptabilisées comme des transactions sur les capitaux propres. Dès lors, de telles variations n'auront aucun impact sur le *goodwill* et aucun profit ni perte ne sera comptabilisé. Les changements introduits par ces deux normes révisées doivent être appliqués de façon prospective et auront un impact sur les acquisitions futures et sur les transactions futures avec les minoritaires.

IAS 32 – Instruments financiers et IAS 1 – Présentation des états financiers, amendement instruments financiers remboursables par anticipation et obligations liées à la liquidation

Les amendements aux normes IAS 32 et IAS 1 sont applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009. L'amendement à IAS 32 impose la classification de certains instruments financiers remboursables par anticipation et obligations liées à la liquidation comme des fonds propres lorsque certains critères sont remplis. L'amendement à IAS 1 impose de fournir certaines informations sur les instruments financiers remboursables par anticipation classifiés dans les fonds propres. Cette interprétation n'est pas applicable au Groupe.

IFRIC 11 – Interprétation d'IFRS 2 : Actions propres et transactions intra-groupe.

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} mars 2008. Elle concerne le traitement des paiements fondés sur des actions lorsqu'ils mettent en jeu des actions propres et des transactions intra-groupe. Cette interprétation n'est pas applicable au Groupe.

IFRIC 12 – Interprétation sur les accords de concession de services.

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2008. Elle concerne la comptabilisation des arrangements contractuels pour lesquels un opérateur du secteur privé participe à l'élaboration, le financement, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures pour des services du secteur public. Cette interprétation n'est pas applicable au Groupe.

IFRIC 13 – Interprétation sur les programmes de fidélisation des clients.

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2008. Elle concerne les programmes de fidélisation des clients. Elle précise que lorsque des produits ou services sont vendus avec une incitation à la fidélisation de la clientèle, le contrat est un contrat à éléments multiples et la contrepartie à recevoir du client est répartie entre les composantes du contrat sur la base de leur juste valeur. Cette interprétation n'est pas applicable au Groupe.

IFRIC 14 – Interprétation d'IAS 19 - Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction.

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2008. Elle donne des directives sur l'évaluation de la limite selon la norme IAS 19 concernant le montant de l'excédent qui peut être reconnu à l'actif. Elle explique également comment un actif ou un passif de prévoyance peut être affecté par une obligation statutaire ou contractuelle de financement minimum. Le groupe adoptera cet amendement à partir du 1^{er} janvier 2008, mais aucune incidence sur ses résultats ou sa situation financière n'est anticipée.

BASE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés englobent EOS, ses filiales ainsi que les sociétés de partenaires et associées.

Les filiales sont les sociétés contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque EOS a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise afin d'obtenir les avantages de son activité (en principe plus de 50 % des droits de vote). Les états financiers des filiales sont inclus dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date où le Groupe commence et jusqu'à la date où le Groupe cesse d'exercer le contrôle.

Les sociétés de partenaires et les sociétés associées sont les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence déterminante sur les politiques financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle (en principe entre 20 % et 50 % des droits de vote). Les états financiers de ces sociétés sont pris en compte selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date où le Groupe commence et jusqu'à la date où le Groupe cesse d'exercer une influence déterminante.

Principes comptables du Groupe

Les sociétés de partenaires dans lesquelles le Groupe exerce en raison de droits contractuels un contrôle restreint avec plus de 50 % des droits de vote ou une influence déterminante avec moins de 20 % des droits de vote sont également prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les participations nouvellement acquises par le Groupe sont consolidées selon la méthode de l'acquisition. L'écart entre le coût et la juste valeur des actifs nets de la société acquise est porté au bilan au titre de *goodwill*. Lorsque le *goodwill* est négatif, il est directement inscrit au compte de résultat. Le *goodwill* des sociétés de partenaires et associées est présenté dans la valeur comptable des participations mises en équivalence. Lorsqu'une société du Groupe est cédée, celle-ci est éliminée du périmètre de consolidation à la date de la perte de contrôle. Le Groupe inscrit la différence entre le prix de vente et la valeur des actifs nets cédés au compte de profits et pertes à cette même date.

TRANSACTIONS INTERNES AU GROUPE

Les transactions et les profits et pertes non réalisés entre les sociétés du Groupe sont éliminés en consolidation. Les profits non réalisés avec les sociétés de partenaires et associées sont éliminés à hauteur de la quote-part détenue par le Groupe dans la société et sont portés en diminution de la participation mise en équivalence.

TRANSACTIONS EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Toutes les principales filiales du Groupe présentent leurs comptes en CHF. Les actifs nets des filiales en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date du bilan et le résultat au cours de change annuel moyen. Les différences de change qui surviennent lors de la conversion de ces éléments sont inscrites dans les fonds propres.

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Le chiffre d'affaires comprend toutes les recettes provenant du transport et de la commercialisation d'énergie électrique, déduction faite des escomptes et des rabais. Les recettes sont comptabilisées lorsque l'électricité a été livrée.

Dans le cadre de son activité de négoce, le Groupe commercialise d'importantes quantités d'électricité qui augmentent considérablement les volumes traités durant l'année. Afin d'améliorer la pertinence et la comparabilité dans le temps de son chiffre d'affaires, le Groupe présente le résultat net de ces opérations.

IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. L'effet fiscal sur les éléments comptabilisés dans les fonds propres est également inscrit dans les fonds propres.

Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur exercices antérieurs.

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles qui surviennent lorsque les autorités fiscales enregistrent et évaluent les actifs et les passifs avec des règles qui diffèrent de celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement aux éléments inscrits dans les fonds propres.

Les impôts différés passifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des *goodwill* non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles et sur tous les reports de pertes déductibles dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles.

Principes comptables du Groupe

PERTES DE VALEUR

Le Groupe examine à chaque date de clôture s'il existe un indice révélant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée et une perte de valeur est inscrite au compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable des *goodwill* et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée est estimée chaque année.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Cette dernière est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'actif. Lorsqu'un actif ne génère pas d'entrées de trésorerie qui soient largement indépendantes des autres actifs, la valeur d'utilité est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est actualisée au taux d'emprunt moyen du Groupe majoré d'un taux reflétant les risques inhérents de l'actif. Pour les actifs financiers, l'actualisation est déterminée au taux d'intérêt effectif de l'actif. Les créances à court terme ne sont pas escomptées.

Une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise lorsqu'il y a un changement dans les estimations de la valeur recouvrable. La reprise est inscrite au compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une perte de valeur constatée pour un *goodwill* n'est pas reprise au cours d'un exercice ultérieur.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de construction, sous déduction des amortissements et des pertes de valeur cumulés. Ce coût inclut les coûts de remplacement d'une partie de l'actif lorsqu'ils sont encourus et si les critères de comptabilisation sont satisfaits. Les coûts d'acquisition des concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques figurent dans cette rubrique. L'ensemble des autres coûts de réparation et de maintenance sont comptabilisés en résultat lors de leur occurrence.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de construction sont portés au bilan.

Lorsqu'une immobilisation se compose de plusieurs éléments ayant des durées d'utilité différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et amorti sur sa durée d'utilité.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de chaque objet. Les actifs de production soumis au droit de retour gratuit sont amortis au maximum sur la durée des concessions. Les immobilisations en cours de construction et les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont :

- | | |
|--|-------------|
| • Génie civil des usines hydrauliques | 80 ans |
| • Equipements et machines des usines hydrauliques | 20 à 40 ans |
| • Bâtiments, équipements et machines des centrales nucléaires | 20 à 40 ans |
| • Lignes des réseaux de transport et de distribution (THT et HT) | 40 à 60 ans |
| • Postes des réseaux de transport et de distribution | 25 à 40 ans |
| • Bâtiments administratifs | 60 à 80 ans |
| • Autres bâtiments | 10 à 25 ans |
| • Composants informatiques | 1 à 5 ans |

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de chaque objet. Les droits de prélèvement et les droits d'usage sont amortis sur une période équivalente à la durée du droit qui excède généralement 20 ans. Les logiciels informatiques acquis ou développés en interne sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans dès leur mise en service. Les *goodwill* et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont plus amortis mais font l'objet d'un test annuel de perte de valeur. Les intérêts sur le financement des droits de prélèvement et sur les projets en cours sont portés au bilan.

Principes comptables du Groupe

PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES ET ASSOCIÉES

Les participations dans les sociétés de partenaires et associées sont inscrites au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations sont comptabilisées pour un montant reflétant la quote-part du Groupe dans les actifs nets des sociétés ainsi que le *goodwill* constaté lors de leur acquisition. Les actifs nets, les *goodwill* et les résultats de ces sociétés sont évalués sur la base de principes comptables identiques à ceux du Groupe. Lorsque les actifs nets retraités des sociétés de partenaires sont négatifs, la quote-part du Groupe est présentée au passif dans les engagements envers des sociétés de partenaires.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les participations dans lesquelles le Groupe détient moins de 20 % des droits de vote et qui ne sont pas mises en équivalence sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont évaluées à leur juste valeur. Tous les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés dans les fonds propres. A la vente de l'actif, les gains et les pertes réalisés sont inscrits dans le compte de résultat. Une perte de valeur est inscrite au compte de résultat lorsqu'une perte durable est constatée. La juste valeur est déterminée sur la base de prix du marché ou de techniques d'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés attendus. Lorsque la juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable, les participations sont portées au bilan à leur coût amorti.

Les prêts à long terme octroyés à des sociétés de partenaires sont évalués à leur coût amorti.

STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation.

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le bénéfice estimé est incertain ou lorsqu'une perte est attendue, ils font immédiatement l'objet d'un ajustement de valeur.

CRÉANCES

Les créances sont évaluées à leur coût amorti. Une perte sur débiteur est comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dus selon les termes contractuels de la facture. La valeur comptable de la créance client est réduite via l'utilisation du compte de bilan "Provision sur créances douteuses".

LIQUIDITÉS

Les liquidités comprennent les fonds de caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements auprès d'instituts financiers dont l'échéance initiale n'excède pas 90 jours.

DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières comprennent les emprunts obligataires, les dettes bancaires et les autres dettes de financement.

Les emprunts obligataires sont valorisés à leur coût amorti. La différence entre la valeur d'émission et la valeur de remboursement est amortie selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction sont inclus dans la valeur d'émission.

Principes comptables du Groupe

PROVISIONS

Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant est incertain. Elles sont portées au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan mais est présentée sous les passifs éventuels.

Lorsque l'effet temps est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif. L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme charge financière.

AUTRES ENGAGEMENTS

Les autres engagements comprennent principalement les engagements envers des sociétés de partenaires qui correspondent à la quote-part aux actifs nets négatifs des sociétés consolidées par mises en équivalences.

Les autres engagements sont valorisés à leur coût amorti.

L'option financière est évaluée selon la juste valeur. Tous les gains et les pertes non réalisés sont inscrits aux comptes de résultats dans les achats d'énergie et dans les charges financières pour l'effet d'actualisation.

AVANTAGES DU PERSONNEL

Engagement de prévoyance

EOS HOLDING et les sociétés du Groupe sont affiliées à la CPE Caisse Pension Energie qui est une institution de prévoyance collective de la branche juridiquement indépendante fondée sur le régime suisse à prestations définies.

Les engagements et la juste valeur des actifs qui servent à financer ces obligations sont évaluées chaque année par un expert indépendant. Les engagements sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte les rentes en cours, les engagements de rentes futures ainsi que les augmentations futures estimées des salaires et des rentes.

Les excédents et les insuffisances de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actuelle des obligations font l'objet d'un traitement différencié.

Le montant comptabilisé au passif ou à l'actif au titre d'un régime à prestations définies comprend la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminuée du coût des services passés non encore comptabilisés et diminuée de la juste valeur des actifs du régime utilisés directement pour éteindre les obligations. La valeur d'un actif est limitée à la somme de tout coût des services passés non encore comptabilisé et de la valeur actualisée de tout avantage économique disponible sous forme de remboursement du régime ou de diminution des cotisations futures du régime.

Les statuts de la CPE stipulent que si le bilan technique présente un découvert de plus d'un dixième du passif et que si une amélioration n'est pas prévisible, les contributions doivent être augmentées et/ou les prestations expectatives réduites par une révision des statuts afin de rétablir l'équilibre financier de la Caisse. Dans ce contexte, les insuffisances d'actifs sont portées au bilan pour la partie qui excède les 10 % de la valeur actualisée de l'obligation (appelée limite du corridor). Cette partie excédentaire est inscrite au compte de résultat en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés.

A partir du 1^{er} janvier 2007, un plan à primauté de cotisations a été contracté pour les salaires variables, les contributions versées sont comptabilisées dans le compte de résultat "Charges de prévoyance".

Principes comptables du Groupe

Rentes bénévoles

Certaines sociétés du Groupe ont accordé à l'ensemble des collaborateurs retraités une indexation des rentes de prévoyance non assurées par la CPE ainsi qu'une participation à l'assurance maladie.

Les rentes bénévoles constituent un engagement envers l'ensemble des collaborateurs retraités et font l'objet d'une comptabilisation immédiate en compte de résultat.

Retraites anticipées

Certaines sociétés du Groupe ont accordé à l'ensemble de leurs collaborateurs la possibilité de bénéficier d'une retraite anticipée dès l'âge de 60 ans.

Les indemnités de fin de contrat de travail (Pont AVS) constituent un engagement envers l'ensemble des collaborateurs actifs et font l'objet d'une comptabilisation immédiate en compte de résultat. Etant donné que ces engagements sont en moyenne exigibles à plus de douze mois, le passif constitué à cet effet est actualisé.

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle a pour but de présenter les différents niveaux de risques et de rentabilité par activités et par zones géographiques. Le Groupe est essentiellement actif dans le secteur de l'énergie électrique qui intègre la production, le transport et la commercialisation. Les activités extérieures au domaine énergétique représentent moins de 10 % du chiffre d'affaires, des actifs nets consolidés et du résultat. Aucune information sectorielle n'est donc nécessaire quant à ces activités.

Au niveau géographique, toutes les activités du Groupe sont déployées à partir de son siège en Suisse et consistent essentiellement à optimiser ses actifs, dont les principaux sont localisés en Suisse. De plus, les interventions du Groupe sur des marchés de gros en Europe sont à caractère de couverture (optimisation) de son parc de production. Le chiffre d'affaires sur territoire étranger pour des livraisons finales représente moins de 10 %. Ainsi, l'essentiel des risques et gains est généré sur le territoire suisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le champ d'application des instruments financiers dérivés a été défini par le Groupe conformément aux dispositions et principes selon la norme IAS 39. En particulier, les contrats d'achat et de vente à terme avec livraison physique d'énergie ou de matières premières sont considérés comme exclus du champ d'application de la norme IAS 39, dès lors que ces contrats ont été conclus dans le cadre de l'activité dite "normale" du Groupe. Cette qualification sera démontrée dès que les conditions suivantes sont réunies :

- une livraison physique intervient systématiquement ;
- les contrats ne sont pas assimilables à des ventes d'option au sens de la norme. Dans le cas particulier des contrats de vente d'électricité, le contrat est assimilable en substance à une vente à terme ferme ou s'apparente à une vente de capacité.

Conformément aux principes de la norme IAS 39, le Groupe analyse l'ensemble de ses contrats – portant sur des éléments financiers ou non financiers – afin d'identifier l'existence d'éventuels instruments dérivés dits "incorporés". Toute composante d'un contrat qui affecte les flux du contrat concerné de manière analogue à celle d'un instrument financier dérivé autonome répond à la définition d'un dérivé incorporé au contrat.

Si les conditions prévues par la norme sont réunies, un dérivé incorporé est séparé en comptabilité, en date de mise en place du contrat.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. La variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat sauf lorsqu'ils sont désignés comme instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie. Dans ce dernier cas, les variations de valeur des instruments de couverture sont comptabilisées directement en capitaux propres, hors part inefficace des couvertures.

Principes comptables du Groupe

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change et de taux ainsi que ceux liés à certains contrats de matières premières. Les critères retenus par le Groupe pour la qualification d'un instrument dérivé comme une opération de couverture sont ceux prévus par la norme IAS 39 :

- l'opération de couverture doit couvrir les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie imputables au risque couvert et l'efficacité de la couverture (représentant le niveau de compensation des variations de valeur de l'instrument de couverture avec celles de l'élément couvert ou de la transaction future) se situe dans une fourchette comprise entre 80 % et 125 % ;
- en ce qui concerne les opérations de couverture de flux de trésorerie, la transaction future, objet de la couverture, doit être hautement probable ;
- l'efficacité de la couverture est déterminée de manière fiable ;
- l'opération de couverture est étayée par une documentation adéquate dès sa mise en place.

Le Groupe applique les typologies de couverture suivantes :

(a) Couverture de juste valeur

Il s'agit d'une couverture des variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé au bilan ou d'un engagement ferme d'acheter ou de vendre un actif. Les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables à la composante couverte sont enregistrées en résultat et compensées par les variations symétriques de juste valeur de l'instrument de couverture, seule la fraction inefficace de la couverture impactant le résultat.

(b) Couverture de flux de trésorerie

Il s'agit d'une couverture de transactions futures hautement probables où les variations de flux de trésorerie générées par l'élément couvert sont compensées par les variations de valeur de l'instrument de couverture. Les variations cumulées de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique des capitaux propres pour leur partie efficace et en résultat pour la partie inefficace (correspondant à l'excédent de variations de juste valeur de l'instrument de couverture par rapport aux variations de juste valeur de l'élément couvert). Lorsque les flux de trésorerie couverts se matérialisent, les montants jusqu'alors enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement aux flux de l'élément couvert.

La relation de couverture prend fin dès lors que :

- un instrument dérivé cesse d'être un instrument de couverture efficace ;
- un instrument dérivé échoit, est vendu, annulé ou exercé ;
- l'élément couvert est arrivé à échéance, a été vendu ou remboursé ;
- une transaction future n'est plus considérée comme hautement probable.

Périmètre de consolidation

	Siège	Capital	Activité	Contrôle		Intérêts	
				2007	2006	2007	2006
PRINCIPALES FILIALES							
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon-Dorf	8'000	P	80.0	80.0 ¹⁾	80.0	80.0 ¹⁾
Centrale Thermique de Vouvry SA	Vouvry	1'000	P	95.0	95.0	95.0	95.0
Salanfe SA	Vernayaz	18'000	P	100.0	100.0	100.0	100.0
EOS Réseau SA ²⁾	Lausanne	100	T	100.0	0.0	100.0	0.0
PRINCIPALES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES							
Grande Dixence SA	Sion	300'000	P, H	60.0	60.0	60.0	60.0
Cleuson-Dixence, société simple	Sion	-	P	31.8 ³⁾	31.8 ³⁾	72.7	72.7
Forces Motrices Hongrin-Léman SA	Château-d'Oex	30'000	P	39.3	39.3	39.3	39.3
Electra-Massa	Naters	40'000	P	23.0	23.0	23.0	23.0
Forces Motrices de Conches SA	Lax	30'000	P	41.0	41.0	41.0	41.0
Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard	Bourg-St-Pierre	10'000	P	25.0	25.0	25.0	25.0
Centrales Nucléaires en Participation SA	Berne	150'000	P	33.3	33.3	33.3	33.3
Forces Motrices de Martigny-Bourg SA ⁴⁾	Martigny	3'000	P	18.0	18.0	18.0	18.0
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA ⁴⁾	Leibstadt	450'000	P	5.0	5.0	5.0	5.0
Forces Motrices de Fully SA	Fully	800	P	28.0	28.0	28.0	28.0
ARA Biogaz Brokenlande GmbH & Co ⁵⁾	Hambourg	EUR 630	P	23.0	0.0	23.0	0.0
PRINCIPALES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES							
Etrans SA ⁴⁾	Laufenbourg	7'500	T	14.5	14.5	14.5	14.5
Swissgrid SA ⁴⁾	Laufenbourg	15'000	T	13.9	13.9	13.9	13.9

P Production

T Transport

C Commercialisation

S Prestations de services

H Holding

1) Acquisition en 2006 de 1.183 % d'actions d'EES au prix du marché.

2) Société constituée le 6 décembre 2007.

3) Société simple détenue par GRANDE DIXENCE SA à hauteur de 68.2 %.

4) Les sociétés de partenaires CENTRALE NUCLÉAIRE DE LEIBSTADT SA et FORCES MOTRICES DE MARTIGNY-BOURG SA, ainsi que les sociétés associées ETRANS SA et SWISSGRID SA dans lesquelles le Groupe exerce, en raison de droits contractuels, une influence déterminante avec moins de 20 % des droits de vote sont également prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

5) Société constituée le 15 octobre 2007.

Notes aux états financiers consolidés

1. CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	Note	2007	2006
Ventes et transport d'énergie à			
- des tiers		1'341'072	1'254'305
- des actionnaires		820'648	582'893
- des sociétés de partenaires et associées		44'671	31'428
- des autres parties liées		-	20
Bénéfice sur opérations de négoce		31'541	23'864
		2'237'932	1'892'510
Activité de négoce d'électricité			
Ventes		4'728'173	2'451'252
Achats		(4'694'461)	(2'418'125)
Corrections de valeur des contrats ouverts en fin de période	27	(2'171)	(9'263)
Bénéfice sur opérations de négoce		31'541	23'864

2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Note	2007	2006
Prestations propres activées	12,13	4'433	4'902
Variation des travaux en cours		1'526	(665)
Gains sur ventes d'actifs		1'824	278
Reprise des pertes de valeurs	11	148'388	-
Dissolutions de provisions	23	16	239
Autres produits d'exploitation avec			
- des tiers		6'353	5'785
- des actionnaires		5'941	3'393
- des sociétés de partenaires et associées		1'528	1'689
- des autres parties liées		2'003	1'761
		172'012	17'382

3. ACHATS D'ÉNERGIE

	2007	2006
Achats d'énergie auprès		
- de tiers	(1'373'426)	(1'280'787)
- d'actionnaires	(418'133)	(185'645)
- de sociétés de partenaires	(198'354)	(226'737)
	(1'989'913)	(1'693'169)

4. MATÉRIEL ET PRESTATIONS

	2007	2006
Matériel et prestations acquis auprès		
- de tiers	(7'925)	(8'711)
- d'actionnaires	(1'874)	(1'886)
- des autres parties liées	(13'315)	(10'051)
	(23'114)	(20'648)

Notes aux états financiers consolidés

5. CHARGES DE PERSONNEL

	Note	2007	2006
Salaires, traitements et autres		(20'732)	(18'562)
Charges de prévoyance	23	(1'675)	(759)
Rentes bénévoles	23	(182)	(49)
Autres charges sociales		(2'458)	(2'970)
Autres charges du personnel		(1'735)	(1'935)
		(26'782)	(24'275)

A la date du bilan, l'effectif du Groupe, converti en poste à plein temps (EPT), est de 172.3 (160 l'année précédente).

6. AMORTISSEMENTS

	Note	2007	2006
Amortissements ordinaires des			
- immobilisations corporelles	12	(20'585)	(22'001)
- immobilisations incorporelles	13	(21'264)	(20'610)
		(41'849)	(42'611)

7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2007	2006
Redevances hydrauliques	(10'223)	(9'969)
Energie de pompage et de restitution	(431)	(645)
Débours, frais de déplacement et de représentation	(1'287)	(1'311)
Assurances	(1'062)	(1'055)
Impôts sur le capital, autres impôts et taxes	(4'992)	(4'157)
Frais d'administration payés à		
- des tiers	(11'756)	(13'051)
- des actionnaires	(1'614)	(1'501)
- des sociétés de partenaires et associées	(965)	(1'398)
- des autres parties liées	(20'840)	(12'017)
Autres charges d'exploitation payées à		
- des tiers	(1'500)	(2'625)
- des actionnaires	(454)	(449)
Pertes sur ventes d'actifs	-	(310)
	(55'124)	(48'488)

Notes aux états financiers consolidés

8. RÉSULTAT DES AUTRES PARTICIPATIONS DISPONIBLES A LA VENTE

	2007	2006
Autres dividendes	35	7
Perte de valeur sur les autres participations	(1'998)	-
	(1'963)	7

9. COÛT FINANCIER NET

	Note	2007	2006
Produits d'intérêts		5'188	2'464
Produits financiers		5'188	2'464
Charges d'intérêts		(25'369)	(25'080)
Gains et pertes de changes, nets		(966)	(566)
Frais bancaires, commissions et autres		(956)	(746)
Charges financières		(27'291)	(26'392)
Composants des produits d'intérêts			
Intérêts sur prêts financiers auprès			
- de tiers		871	502
- des actionnaires		1'299	88
- des sociétés non consolidées		-	426
- de sociétés de partenaires et associées		517	6
- des autres parties liées		11	-
Intérêts sur liquidités		783	692
Intérêts capitalisés	12,13	569	732
Correction de valeur des autres instruments financiers dérivés		1'138	18
		5'188	2'464
Composants des charges d'intérêts			
Intérêts sur emprunts obligataires		(16'269)	(13'464)
Intérêts sur dettes bancaires et hypothécaires		(621)	(769)
Intérêts sur autres dettes financières envers			
- des tiers		(5'590)	(4'967)
- des actionnaires		(2)	(4'849)
- des sociétés de partenaires et associées		(7)	(12)
- des autres parties liées		(82)	(86)
Effets de l'actualisation des provisions et autres engagements	22,24	(1'799)	(923)
Correction de valeur des autres instruments financiers dérivés		(999)	(10)
		(25'369)	(25'080)

Notes aux états financiers consolidés

10. IMPÔTS

	2007	2006
Impôts sur le bénéfice		
Impôts courants	(25'263)	(11'571)
Impôts différés	(65'811)	224
	(91'074)	(11'347)
Composants des impôts courants		
Impôts concernant l'exercice	(25'263)	(11'571)
	(25'263)	(11'571)
Composants des impôts différés		
Participations mises en équivalence	(35'420)	352
Immobilisations corporelles	161	161
Immobilisations incorporelles	(33'723)	(232)
Autres actifs	469	11
Provisions	42	(74)
Autres passifs	192	6
Contributions spéciales	2'468	-
	(65'811)	224
Explication de la charge d'impôts		
Taux d'imposition moyen du groupe ¹⁾	22.56%	22.52%
Résultat du groupe avant impôts (EBT)	411'486	59'178
Impôts sur le bénéfice au taux moyen du groupe	(92'826)	(13'539)
Charges et produits sans effets fiscaux	1'424	2'080
Autres	328	112
	(91'074)	(11'347)
	31.12.2007	31.12.2006
Impôts différés au bilan		
Impôts différés actifs	-	-
Impôts différés passifs	(211'647)	(143'764)
	(211'647)	(143'764)
Composants des impôts différés au bilan		
Participations mises en équivalence	(86'182)	(50'762)
Immobilisations corporelles	(5'685)	(5'846)
Immobilisations incorporelles	(33'175)	548
Autres actifs	(3'396)	(3'865)
Provisions	377	335
Autres passifs	(194)	(386)
Fonds propres	(93)	1'979
Contributions spéciales	(83'299)	(85'767)
	(211'647)	(143'764)
Impôts différés des charges et produits comptabilisés en fonds propres		
Juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente	(24)	(22)
Juste valeur des instruments financiers de couverture	(69)	2'001
	(93)	1'979

1) Le taux d'imposition moyen du groupe dépend de l'importance du résultat de chaque société.

Notes aux états financiers consolidés

11. REPRISE DES PERTES DE VALEURS

Les estimations de la valeur recouvrable des actifs du Groupe sont déterminées sur la valeur d'utilité (taux actualisation 6.75 %). Celle-ci est fondée sur une courbe de prix moyen de vente avec une optique "long terme". Cette courbe tient compte d'une part des prix sur les marchés de gros en Europe et d'autre part des conditions de vente à ses clients pour du long terme.

Or, l'effet conjugué de la hausse des prix sur les marchés constatée depuis quelques années et la fin des livraisons de quantités d'énergie définies, à des conditions prédéterminées aux "actionnaires-clients" au 30 septembre 2007, ont conduit le Groupe à revoir la valeur recouvrable de ses actifs et à effectuer des reprises des pertes de valeur comptabilisées antérieurement, au profit de l'exercice 2007.

Au 31 décembre 2007, la reprise des pertes de valeurs se présente comme suit :

- Participations dans des sociétés de partenaires : CHF 170,8 mio
- Immobilisations incorporelles : CHF 148,4 mio

Le compte de résultat est impacté dans les rubriques "Quote-part aux résultats des sociétés partenaires" pour la reprise des pertes de valeurs sur les participations dans des sociétés de partenaires et "Autres produits d'exploitations" pour la reprise des pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiments et terrains	Installations de production	Installations de transport	Autres	Projets en cours	Total
Valeurs brutes au 01.01.2006	104'884	415'531	568'831	58'718	11'099	1'159'063
Investissements	-	-	123	277	17'095	17'495
Prestations propres activées	-	-	-	-	2'781	2'781
Intérêts capitalisés	-	-	-	-	600	600
Sorties	-	(1'024)	(1'183)	(76)	(4'981)	(7'264)
Transferts	250	2'208	8'979	1'539	(13'130)	(154)
Amortissements	-	-	-	-	(7)	(7)
Valeurs brutes au 31.12.2006	105'134	416'715	576'750	60'458	13'457	1'172'514
Amortissements cumulés au 01.01.2006	(30'595)	(322'705)	(218'106)	(47'929)	-	(619'335)
Amortissements ordinaires	(723)	(3'778)	(15'157)	(2'336)	-	(21'994)
Sorties	-	714	376	76	-	1'166
Amortissements cumulés au 31.12.2006	(31'318)	(325'769)	(232'887)	(50'189)	0	(640'163)
Valeurs nettes au 31.12.2006	73'816	90'946	343'863	10'269	13'457	532'351
Valeurs brutes au 01.01.2007	105'134	416'715	576'750	60'458	13'457	1'172'514
Investissements	-	-	40	263	11'026	11'329
Prestations propres activées	-	-	-	-	2'548	2'548
Intérêts capitalisés	-	-	-	-	114	114
Sorties	(2)	(2'233)	(9'909)	0	(1'945)	(14'089)
Transferts	190	3'024	1'943	361	(5'517)	0
Valeurs brutes au 31.12.2007	105'322	417'506	568'824	61'082	19'683	1'172'416
Amortissements cumulés au 01.01.2007	(31'318)	(325'769)	(232'887)	(50'189)	0	(640'163)
Amortissements ordinaires	(617)	(4'355)	(13'214)	(2'399)	-	(20'585)
Sorties	-	2'233	5'546	-	-	7'779
Amortissements cumulés au 31.12.2007	(31'935)	(327'891)	(240'555)	(52'588)	0	(652'969)
Valeurs nettes au 31.12.2007	73'387	89'615	328'269	8'494	19'683	519'447

Comme lors de chaque clôture, les installations de production ont fait l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. A la date du bilan, la valeur d'assurance incendie des bâtiments, des machines et des équipements s'élève à CHF 686 mio (CHF 686 mio l'année précédente).

Les intérêts capitalisés sont calculés sur la base d'un taux d'intérêt de 3.5 % (4 % en 2006).

Notes aux états financiers consolidés

13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Droits d'usage acquis	Droits de prélèvement	Autres	Projets en cours	Total
Valeurs brutes au 01.01.2006	61'407	835'096	9'453	3'838	909'794
Modification du périmètre de consolidation	-	-	3	-	3
Investissements	-	-	-	5'450	5'450
Prestations propres activées	-	-	-	2'121	2'121
Intérêts capitalisés	-	-	-	132	132
Sorties	(898)	-	-	(35)	(933)
Transferts	667	-	5'307	(5'820)	154
Amortissements	-	-	-	(420)	(420)
Valeurs brutes au 31.12.2006	61'176	835'096	14'763	5'266	916'301
Amortissements cumulés au 01.01.2006	(24'386)	(591'531)	(4'648)	0	(620'565)
Modification du périmètre de consolidation	-	-	(2)	-	(2)
Amortissements ordinaires	(786)	(18'249)	(1'155)	-	(20'190)
Sorties	636	-	-	-	636
Amortissements cumulés au 31.12.2006	(24'536)	(609'780)	(5'805)	0	(640'121)
Valeurs nettes au 31.12.2006	36'640	225'316	8'958	5'266	276'180
Valeurs brutes au 01.01.2007	61'176	835'096	14'763	5'266	916'301
Investissements	-	-	-	7'571	7'571
Prestations propres activées	-	-	-	1'885	1'885
Intérêts capitalisés	-	-	-	455	455
Transferts	-	1'649	5'755	(7'404)	0
Valeurs brutes au 31.12.2007	61'176	836'745	20'518	7'773	926'212
Amortissements cumulés au 01.01.2007	(24'536)	(609'780)	(5'805)	0	(640'121)
Amortissements ordinaires	(774)	(18'270)	(2'220)	-	(21'264)
Reprise des pertes valeurs	-	148'388	-	-	148'388
Amortissements cumulés au 31.12.2007	(25'310)	(479'662)	(8'025)	0	(512'997)
Valeurs nettes au 31.12.2007	35'866	357'083	12'493	7'773	413'215

Comme lors de chaque clôture, les droits de prélèvement ont fait l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. Les intérêts capitalisés sont calculés sur la base d'un taux d'intérêt de 3.5 % (4 % en 2006).

Notes aux états financiers consolidés

14. SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES

	Note	31.12.2007	31.12.2006
Participations dans des sociétés de partenaires		805'872	619'521
Engagements envers des sociétés de partenaires	24	(270)	(270)
		805'602	619'251

	Grande Dixence SA et Cleuson-Dixence ¹⁾	Autres sociétés de partenaires actifs ²⁾	Autres sociétés de partenaires passifs ²⁾	Total
Valeurs nettes au 01.01.2006	443'211	165'190	(2'589)	605'812
Investissement	14'703	-	-	14'703
Quote-part du groupe au résultat	(2'316)	4'572	-	2'256
Dividendes	-	(3'520)	-	(3'520)
Transfert ³⁾	-	(2'319)	2'319	0
Valeurs nettes au 31.12.2006	455'598	163'923	(270)	619'251
Valeurs nettes au 01.01.2007	455'598	163'923	(270)	619'251
Investissement	27'801	298	-	28'099
Quote-part du groupe au résultat	143'029	18'835	-	161'864
Dividendes	-	(3'612)	-	(3'612)
Valeurs nettes au 31.12.2007	626'428	179'444	(270)	805'602

1) GRANDE DIXENCE SA, dont le Groupe détient 60 % des voix, est portée au bilan par mise en équivalence car le Groupe n'exerce pas le pouvoir exclusif de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société. Il doit en effet obtenir une majorité qualifiée dans le cadre de certaines décisions contractuelles et statutaires importantes. Dans cette même logique, CLEUSON-DIXENCE est également mise en équivalence. GRANDE DIXENCE SA détient en effet 15/22^e des parts de CLEUSON-DIXENCE alors que le Groupe n'en détient directement que 7/22^e. Bien que la société simple CLEUSON-DIXENCE ne soit pas une société au sens juridique, le Groupe ne l'a pas consolidée par intégration proportionnelle telle que recommandée par IAS 31.30, mais a opté pour la méthode alternative de la mise en équivalence autorisée par IAS 31.38. De par son statut juridique, le financement est entièrement assuré par ses propriétaires. Dès lors, le compte courant entre la société simple et le Groupe est porté au bilan en tant que participation mise en équivalence.

2) Les sociétés de partenaires sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part aux actifs nets, retraités selon les normes comptables du Groupe, est présentée à l'actif dans les participations. Lorsqu'elle est négative, cette quote-part est présentée au passif dans les engagements. Etant donné son obligation de couvrir leurs charges, le Groupe porte au passif son engagement envers les sociétés de partenaires.

3) Au 31 décembre 2005, les fonds propres de la CENTRALE NUCLÉAIRE DE LEIBSTADT SA retraités étaient négatifs, alors qu'au 31 décembre 2006, ils sont devenus positifs. Par conséquent, les valeurs brutes et la quote-part du Groupe à cette société ont été classées sous les chiffres clés des autres sociétés de partenaires actifs au 31 décembre 2006.

Notes aux états financiers consolidés

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DE GRANDE DIXENCE SA ET CLEUSON-DIXENCE

	Valeurs brutes 2007	Valeurs brutes 2006	Quote-part du Groupe 2007	Quote-part du Groupe 2006
Immobilisations corporelles	1'743'754	1'428'435	1'189'209	991'631
Immobilisations incorporelles	10'631	11'143	7'732	8'104
Immobilisations financières	21'861	20'291	13'122	12'555
Actifs circulants	123'328	5'298	77'757	3'330
Engagements à long terme	(829'359)	(713'543)	(497'810)	(428'126)
Engagements à court terme	(267'779)	(217'768)	(163'582)	(131'896)
Actifs nets	802'436	533'856	626'428	455'598
Produits reçus des partenaires	365'358	132'841	220'963	81'387
Charges et autres produits d'exploitation	(130'893)	(140'122)	(77'934)	(83'703)
Résultat net	234'465	(7'281)	143'029	(2'316)

Le 12 décembre 2000, le puits blindé de l'aménagement de Cleuson-Dixence qui conduit les eaux du barrage de la Grande Dixence à l'usine de Bieudron s'est rompu. La remise en service de l'aménagement nécessitera la reconstruction complète du blindage et d'autres travaux représentant un investissement de l'ordre de CHF 365 mio, hors intérêts intercalaires. Les études et travaux prévus à cet effet ont débuté en 2004. La première phase du génie-civil est terminée et les travaux de chaudronnerie ont débuté à mi-2007. Ce chantier, d'une rare ampleur par sa taille et sa sécurisation, se déroule dans les temps et dans les budgets. La reprise de l'exploitation de l'aménagement est prévue en 2010.

A la suite de cet accident, les propriétaires de l'ouvrage accidenté (EOS et GD) avaient entamé une procédure civile contre le consortium chargé de livrer et de monter le blindage en lui réclamant le coût de reconstruction et le manque à gagner. Or, compte tenu de circonstances diverses, un accord hors procès a été conclu début 2008 et l'indemnité convenue, soumise à une clause de confidentialité, a été enregistrée dans les comptes 2007.

Notes aux états financiers consolidés

CHIFFRES CLÉS DES AUTRES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES ACTIFS

	Valeurs brutes 2007	Valeurs brutes 2006	Quote-part du groupe 2007	Quote-part du groupe 2006
Immobilisations corporelles	2'773'152	2'305'468	283'702	260'402
Immobilisations incorporelles	418'838	472'215	139'611	157'403
Immobilisations financières	946'879	947'052	52'087	47'438
Actifs circulants	292'789	274'536	30'684	35'803
Engagements à long terme	(3'315'305)	(3'225'151)	(293'812)	(293'625)
Engagements à court terme	(157'524)	(270'865)	(33'234)	(43'904)
Goodwill acquis par le groupe	-	-	406	406
Actifs nets	958'829	503'255	179'444	163'923
Produits reçus des partenaires	1'278'746	817'678	154'801	133'315
Charges et autres produits d'exploitation	(794'322)	(723'009)	(135'966)	(128'743)
Résultat net	484'424	94'669	18'835	4'572

CHIFFRES CLÉS DES AUTRES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES PASSIFS

	Valeurs brutes 2007	Valeurs brutes 2006	Quote-part du groupe 2007	Quote-part du groupe 2006
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Actifs circulants	9	8	3	2
Engagements à long terme	(878)	(878)	(263)	(263)
Engagements à court terme	(31)	(30)	(10)	(9)
Actifs nets	(900)	(900)	(270)	(270)
Produits reçus des partenaires	5	5	2	2
Charges et autres produits d'exploitation	(5)	(5)	(2)	(2)
Résultat net	0	0	0	0

Notes aux états financiers consolidés

15. PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

	31.12.2007	31.12.2006
Mouvements		
Valeur nette au début de la période	3'392	3'434
Quote-part du groupe au résultat	526	142
Dividendes	(184)	(184)
Valeur nette à la fin de la période	3'734	3'392

CHIFFRES CLÉS

	Quote-part du groupe 2007	Quote-part du groupe 2006
Immobilisations corporelles	1'742	1'061
Immobilisations incorporelles	1'756	2'616
Immobilisations financières	-	-
Actifs circulants	25'390	7'522
Engagements à long terme	(555)	(3'197)
Engagements à court terme	(24'599)	(4'610)
Actifs nets	3'734	3'392
Produits d'exploitation	30'370	7'335
Résultat opérationnel (EBIT)	706	289
Quote-part du groupe du résultat net	526	142

16. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	31.12.2007	31.12.2006
Autres participations disponibles à la vente	434	2'215
Prêts à long terme auprès		
- de sociétés de partenaires et associées	3'305	4'110
	3'739	6'325

Les autres participations disponibles à la vente sont inscrites au bilan à leur juste valeur. La juste valeur pour les autres participations a été déterminée sur la base des cours boursiers des actions concernées à la date de clôture.

17. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

	31.12.2007	31.12.2006
Matériel et marchandises	47	58
Travaux en cours	3'109	1'690
	3'156	1'748

Notes aux états financiers consolidés

18. CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS

	31.12.2007	31.12.2006
Créances auprès		
- de tiers	176'088	107'051
- d'actionnaires	80'964	66'373
- de sociétés de partenaires et associées	2'209	4'142
- des autres parties liées	549	576
Provision pour créances douteuses	(1'255)	(2'728)
	258'555	175'414

L'analyse des créances ouvertes à la date de bouclage est de :

	31.12.2007		31.12.2006	
	Créances	Pertes sur débiteurs	Créances	Pertes sur débiteurs
Echus en 0-30 jours	258'374	(548)	175'004	(548)
Echus en 31-121 jours	353	-	1'301	(580)
Echus en 121-365 jours	-	-	-	-
Echus à plus d'une année	1'083	(707)	1'837	(1'600)
	259'810	(1'255)	178'142	(2'728)

Mouvement de la provision pour créances douteuses :

	2007	2006
Solde au 1er janvier	(2'728)	(501)
Constitution	-	(2'728)
Emploi	1'295	-
Dissolution	178	501
Solde au 31 décembre	(1'255)	(2'728)

19. AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	Note	31.12.2007	31.12.2006
TVA, impôts anticipés et autres impôts récupérables		1'303	7'374
Créances auprès des institutions de prévoyance		218	204
Avantages et prestations payés d'avance		79	35
Instruments financiers dérivés actifs	27	1'377	-
Intérêts courus auprès			
- de sociétés de partenaires et associées		22	193
Prêts à court terme (avances) auprès			
- de tiers		5	1
- d'actionnaires		150	8'239
- de sociétés de partenaires et associées		7'176	11'627
- des autres parties liées		4'520	871
Autres créances et transitoires auprès			
- de tiers		17'790	17'394
- d'actionnaires		31	17
- de sociétés de partenaires et associées		16'820	7'473
- des autres parties liées		6'269	-
		55'760	53'428

Notes aux états financiers consolidés

20. FONDS PROPRES

CAPITAL-ACTIONS

Au 31 décembre 2007, le capital-actions est constitué de 1'450'000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 100.- chacune.

Conformément aux statuts d'EOS HOLDING, l'actionnaire qui désire céder tout ou partie de ses actions doit en informer préalablement le Conseil d'administration. Ce dernier en informe les autres actionnaires pour leur donner la possibilité de se porter acquéreurs. Un transfert d'actions n'est valable que s'il a été approuvé par le Conseil d'administration et inscrit au registre des actions.

VERSEMENTS ADDITIONNELS

Les versements additionnels en capital représentent la différence entre le prix d'émission et la valeur nominale du capital-actions libéré. Ces versements ne sont pas distribuables aux actionnaires.

BÉNÉFICES ACCUMULÉS

Les bénéfices accumulés englobent l'ensemble des réserves légales, statutaires et libres résultant des bénéfices réalisés par les sociétés du Groupe, ainsi que la variation de la juste valeur des instruments financiers.

DIVIDENDE

Le Conseil d'administration n'a pas proposé le versement de dividendes durant les deux exercices sous revues.

GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe en matière de gestion du capital vise à maintenir et développer une base de capital solide afin de soutenir le développement continu des affaires du Groupe, selon les axes suivants :

- Investissements dans de nouveaux projets de production.
- Développement des affaires commerciales, notamment dans la diversification des marchés (types d'énergie et géographiques).
- Garantie de la solidité du Groupe comme contrepartie sur les marchés énergétiques.
- Renforcement du Groupe dans le cadre de la sécurité de l'approvisionnement en Suisse romande.
- Garantie d'une rémunération adéquate du capital pour son actionnaire.

L'activité d'investissement nécessitant d'importants financements, la stratégie du Groupe est de maintenir en tout temps la qualité de la dette du Groupe sur les marchés financiers. A ce titre, le Groupe contrôle la structure-cible de son bilan et la couverture des intérêts par l'EBITDA.

La structure-cible du bilan s'exprime par le rapport entre les fonds propres et le total du bilan. Les fonds propres correspondent aux fonds propres y compris les fonds propres attribuables aux actionnaires minoritaires. Les intérêts correspondent aux charges financières hors effets d'actualisation et corrections de valeur des autres instruments financiers.

Au 31 décembre 2007 et 2006, le ratio "structure cible du bilan" et le ratio "couverture des intérêts" se présentent comme suit :

	31.12.2007	31.12.2006
Ratio "structure cible du bilan"	49.8%	44.0%
Ratio "couverture des intérêts" (hors reprise de valeur)	6.5	5.4

Notes aux états financiers consolidés

21. DETTES FINANCIÈRES

	31.12.2007	31.12.2006
Dettes financières à long terme	450'413	571'737
Dettes financières à court terme	122'490	16'822
	572'903	588'559

	Taux effectif	Durée	Juste valeur ¹⁾			
			2007	2006		
Emprunts obligataires						
- CHF 300 millions à 4%, échéance 02.09	4.20%	1998-2009	301'691	306'625	299'139	298'693
- CHF 125 millions à 2.875%, échéance 09.14	3.12%	2006-2014	124'209	124'105	123'274	123'044
Emprunts auprès d'établissements financiers						
- Banque	5.00%	2000-2007	-	10'110	-	10'000
- Banque	4.34%	2000-2008	10'003	10'142	10'000	10'000
- Banque	3.05%	2006-2021	9'416	10'069	10'000	10'000
- Banque	3.20%	2007-2022	7'482	-	8'000	-
- Banque ²⁾	Libor	2006-2012	-	10'001	-	10'000
- Assurance	3.54%	1998-2008	110'075	110'827	110'000	110'000
- Assurance	4.44%	2000-2010	10'292	10'425	10'000	10'000
Autres dettes envers						
- des tiers		A vue	2'490	58	2'490	58
- des sociétés de partenaires et associées		A vue	-	638	-	638
- des autres parties liées			-	6'126	-	6'126
Total des dettes financières du groupe			575'658	599'126	572'903	588'559

1) La juste valeur est basée sur l'actualisation des cash-flows futurs aux taux du marché. Les taux du marché du Groupe sont estimés sur la base des taux de la Confédération plus une prime de risque de 0.5 %.

2) Il s'agit de lignes de crédit confirmées utilisables sous forme d'avances à terme fixe à court terme. Le taux d'intérêts contractuel est fondé sur le taux libor au début du tirage pour sa durée majorée d'une marge. Etant donné que les échéances des lignes de crédit confirmées sont supérieures à 1 an, elles sont présentées sous la rubrique "Dettes financières à long terme".

Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées auprès de différentes banques pour un montant global de CHF 230 mio au 31 décembre 2007 (CHF 260 mio au 31 décembre 2006)

	Total	Échéances		
		< 1 ans	1-5 ans	> 5 ans
Lignes de crédit confirmées au 31.12.2007	230'000	-	230'000	-
Lignes de crédit confirmées au 31.12.2006	260'000	-	120'000	140'000

Notes aux états financiers consolidés

22. PROVISIONS

	31.12.2007	31.12.2006
Provisions à long terme	24'642	23'230
Provisions à court terme	597	597
	25'239	23'827

	Démantèlement	Autres	Total
Etat au 01.01.2006	23'898	2'978	26'876
Constitutions	-	860	860
Emplois	-	(2'350)	(2'350)
Dissolutions	(668)	(891)	(1'559)
Etat au 31.12.2006	23'230	597	23'827
Etat au 01.01.2007	23'230	597	23'827
Constitutions	-	600	600
Emplois	-	-	0
Dissolutions	-	-	0
Effets de l'actualisation	813	-	813
Etat au 31.12.2007	24'043	1'197	25'239

La provision pour démantèlement est destinée au démontage des installations de la CENTRALE THERMIQUE DE VOUVRY SA. Tant qu'une décision définitive de réhabilitation du site n'a pas été prise, le démontage des installations est différé à une date indéterminée. A partir de l'exercice 2007, cette provision prend en compte l'effet d'actualisation, comptabilisé dans les charges financières, qui s'élève à KCHF 813 pour l'exercice.

Les autres provisions couvrent des risques liés à l'exploitation de nos installations.

Notes aux états financiers consolidés

23. AVANTAGES DU PERSONNEL

	Prévoyance	Retraites anticipées	Rentes bénévoles	Total
Etat au 01.01.2006	3'223	2'740	7'052	13'015
Contributions payées	(1'760)	-	(738)	(2'498)
Coût net inscrit au compte de résultat	759	633	49	1'441
Dissolutions provisions	-	(239)	-	(239)
Etat au 31.12.2006	2'222	3'134	6'363	11'719
Etat au 01.01.2007	2'222	3'134	6'363	11'719
Contributions payées	(2'223)	-	(658)	(2'881)
Coût net inscrit au compte de résultat	1'605	6	182	1'793
Dissolutions provisions	-	(16)	-	(16)
Etat au 31.12.2007	1'604	3'124	5'887	10'615
dont montant comptabilisé au passif du bilan	1'604	3'124	5'887	10'615

La prévoyance représente l'engagement du Groupe envers la CPE. Il s'agit de la part comptabilisée de l'insuffisance d'actifs ou de l'excédent d'actifs du régime (voir ci-dessous).

Les retraites anticipées représentent l'engagement du Groupe envers ses collaborateurs actifs. L'engagement envers les collaborateurs en retraite anticipée est transféré à la CPE. Les retraites anticipées sont accordées à tous les employés dès l'âge de 60 ans.

Les rentes bénévoles représentent l'engagement du Groupe envers ses anciens collaborateurs. Elles se composent de l'indexation des rentes de prévoyance non assurées par la CPE et de la participation à l'assurance maladie.

	31.12.2007	31.12.2006
Réconciliation des engagements du régime		
Valeur actualisée de l'obligation au début de période	206'023	199'304
Coût financier	7'089	6'820
Coût des services rendus	2'800	1'307
Cotisations des participants au régime	980	887
Prestations servies	(10'750)	(11'087)
Profits / (pertes) actuariel(le)s	1'906	8'792
Valeur actualisée des engagements en fin de période	208'048	206'023

	31.12.2007	31.12.2006
Réconciliation des actifs du régime		
Juste valeur des actifs au début de la période	216'577	205'098
Rendement attendu des actifs	10'640	10'045
Cotisations de l'employeur	2'223	1'760
Cotisations des participants au régime	980	887
Prestations servies	(10'750)	(11'087)
Profits / (pertes) actuariel(le)s	4'650	9'874
Juste valeur des actifs à la fin de la période	224'320	216'577

	31.12.2007	31.12.2006
Rendement effectif des actifs du régime		
Rendement attendu des actifs	10'640	10'045
Profits / (pertes) actuariel(le)s des actifs du régime	4'650	9'874
Rendement effectif des actifs du régime	15'290	19'919

Notes aux états financiers consolidés

	31.12.2007	31.12.2006
Engagement de prévoyance comptabilisé au bilan		
Valeur actualisée des engagements de prévoyance	(208'048)	(206'023)
Juste valeur des actifs des régimes	224'320	216'577
Excédant / (Insuffisance) d'actifs	16'272	10'554
Ecarts actuariels non comptabilisés	(10'563)	(9'846)
Montants non comptabilisés (limitation de § 58(b))	(7'313)	(2'930)
Excédant/ (Insuffisance) d'actifs comptabilisés	(1'604)	(2'222)
relatifs aux passifs du régime	1'604	2'222

Le taux de couverture de la CPE, calculé selon les normes suisses en vigueur, s'élève au 31 décembre 2007 à 127.9 % (2006 : 123.8 %).

	31.12.2007	31.12.2006
Charges de prévoyance comptabilisée au compte de résultat		
Coût des services rendus	2'800	1'307
Coût financier	7'089	6'820
Rendement attendu des actifs	(10'640)	(10'045)
Pertes / (gains) actuariels comptabilisés (§ 92 f.)	(96)	-
Pertes / (gains) actuariels comptabilisés (§ 58A)	(1'930)	370
Effet de la limitation § 58(b)	4'382	2'308
Coût net de la prévoyance du groupe	1'605	760

Le Groupe prévoit de verser des cotisations à hauteur de KCHF 3'800 à la CPE en 2008.

	31.12.2007	31.12.2006
Composants de l'actif du régime		
Instruments de capitaux propres - Tiers	104'107	107'260
Instruments de dettes - Tiers	83'043	69'637
Immobilisations non occupées ou non utilisées	31'988	29'111
Autres	5'182	10'569
Total des composants de l'actif du régime	224'320	216'577

Notes aux états financiers consolidés

	31.12.2007	31.12.2006
Hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation	3.50%	3.50%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	5.00%	5.00%
Augmentation future des salaires	1.50%	1.50%
Augmentation future des retraites	1.00%	1.00%

	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Historique des écarts actuariels			
Valeur actualisée des engagements de prévoyance	(208'048)	(206'023)	(199'304)
Écarts actuariels constatés sur les engagements	(1'906)	(8'792)	(1'640)
Juste valeur des actifs du régime	224'320	216'577	205'098
Écarts actuariels constatés sur les actifs	4'650	9'874	24'315

	31.12.2007	31.12.2006
Contribution à cotisations définies		
Charges pour les contributions à cotisations définies	70	-

24. AUTRES ENGAGEMENTS

	Note	31.12.2007	31.12.2006
Engagements envers des sociétés de partenaires	14	270	270
Option financière en faveur d'un actionnaire	28	20'000	14'600
		20'270	14'870

Le Groupe a accordé à SIG un droit de prélèvement de puissance et d'énergie provenant de sa part à la production de la société de partenaires FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN SA. Contractuellement, la fourniture d'énergie a été convertie en une option financière. L'option peut être exercée dès que le prix horaire du marché du spot de la bourse EEX à Leipzig dépasse le prix de revient de production (prix d'exercice de l'option). Ce contrat doit être renouvelé d'année en année, de sorte que le retour à une livraison physique est possible dans un délai d'un an.

La valeur de l'option est évaluée à la fin de chaque exercice à la juste valeur. La juste valeur est déterminée sur la base des informations disponibles sur un horizon de 5 ans et il est tenu compte de la probabilité d'une livraison physique. Au cours de l'exercice 2007, cet engagement a été employé à hauteur de KCHF 2'241 (en 2006 KCHF 1'720) il a fait l'objet d'une attribution pour KCHF 6'655 (en 2006 KCHF 397) et les effets de l'actualisation, figurant dans les coûts financiers, s'élèvent à KCHF 986 (en 2006 KCHF 923).

25. DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS

	31.12.2007	31.12.2006
Dettes envers		
- des tiers	170'492	108'172
- des actionnaires	14'759	7'916
- des sociétés de partenaires et associées	4'365	7'037
- des autres parties liées	4'321	3'724
	193'937	126'849

Notes aux états financiers consolidés

26. AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	Note	31.12.2007	31.12.2006
TVA, impôts anticipés et autres impôts dus		368	152
Dettes envers des institutions de prévoyances		-	-
Salaires et autres charges sociales dus		3'652	716
Heures supplémentaires et vacances dues		971	933
Instruments financiers dérivés passifs	27	7'652	15'651
Intérêts courus envers			
- des tiers		13'466	13'751
Autres dettes et transitoires envers			
- des tiers		13'949	23'262
- des actionnaires		2'013	1'089
- des sociétés de partenaires et associées		1'059	437
- des autres parties liées		6'849	2'275
		49'979	58'266

27. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les tableaux ci-après présentent les valeurs contractuelles ou nominales, ainsi que les justes valeurs des instruments dérivés au 31 décembre 2007 et 2006, répartis par type de contrat. Les valeurs contractuelles ou les valeurs nominales indiquent le volume d'affaires en cours à la date du bilan et non la valeur exposée au risque. Les justes valeurs sont déterminées sur la base des prix du marché forward ou de modèles mathématiques tenant compte des prix forward du marché et du profil horaire historique des prix attendus selon les prix spot.

	Valeurs nominales		Valeurs positives		Valeurs négatives		Valeurs nettes	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Instruments liés à l'activité de négoce d'électricité								
Contrats à terme	(110'531)	(49'550)	156'877	58'055	(170'459)	(57'298)	(13'582)	757
Contrats d'option	37'537	17'147	8'848	-	(1'416)	(4'591)	7'432	(4'591)
Contrats de capacité	15'475	6'211	-	-	(2'234)	(2'286)	(2'234)	(2'286)
Futures	1'230	1'918	2'422	-	(1'690)	(571)	732	(571)
Total	(56'289)	(24'274)	168'147	58'055	(175'799)	(64'746)	(7'652)	(6'691)
Instruments de change								
Contrats de change à terme	(9'951)	18'402	1'047	-	(669)	(93)	378	(93)
Total	(9'951)	18'402	1'047	0	(669)	(93)	378	(93)
Instrument de taux d'intérêt								
CAP	100'000	50'000	690	406	-	-	690	406
Total	100'000	50'000	690	406	0	0	690	406
Total instruments dérivés	33'760	44'128	169'884	58'461	(176'468)	(64'839)	(6'584)	(6'378)

Notes aux états financiers consolidés

Le Groupe applique la couverture de flux de trésorerie futurs liés aux prévisions d'achats et de ventes d'électricité, de gaz et de CO₂. La juste valeur correspond aux prix de clôture sur la bourse EEX.

En 2007, les couvertures de flux de trésorerie relative aux achats futurs de CO₂ a été évaluée comme hautement efficace et un gain latent de KCHF 309 relatif à l'instrument de couverture, net d'impôt différé passif de KCHF 72, est comptabilisé dans les capitaux propres. Le montant des instruments de couverture comptabilisé dans le compte de résultat "Achats d'énergie" pour l'exercice 2007 est de KCHF 10'128 avant impôts.

Au 31 décembre 2007, la nature du risque couvert est le mouvement de prix du certificat CO₂ pour 2008 à 2012.

	Valeurs nominales		Valeurs positives		Valeurs négatives		Valeurs nettes	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Instruments dérivés qualifiés de couverture								
Swaps Gaz	-	36'810	-	-	-	(8'165)	-	(8'165)
Swaps CO ₂	33'278	1'071	520	-	(211)	(702)	309	(702)
Total instruments dérivés qualifiés de couverture	33'278	37'881	520	0	(211)	(8'867)	309	(8'867)

28. OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe est exposé à des risques financiers : risques de marché (inclus risques de change, risques de taux d'intérêt et risques liés au prix de l'énergie), risques de crédit et risques de liquidité. Le management surveille régulièrement l'évolution de ces risques.

Le règlement du financement et de la trésorerie approuvé par le Conseil d'administration fixe la politique de financement, de couverture de taux d'intérêts et de change ainsi que des opérations autorisées. La validation des contreparties autorisées avec leurs limites ainsi que la gestion des limites d'exposition aux risques de prix par portefeuille sont de la responsabilité du Comité de Gestion des Risques, qui applique la Politique de Gestion des Risques Economiques liés au Commerce de l'Energie fixée par le Conseil d'administration.

RISQUES DU MARCHÉ

RISQUES DE CHANGE

L'activité de commerce international d'énergie est essentiellement traitée en EUR. Le Groupe est exposé au risque de change correspondant à la différence entre les encaissements et les paiements en EUR. Ces flux se compensent largement. Pour réduire son exposition résiduelle au risque de change, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour atténuer l'effet des variations de taux de change.

Aux 31 décembre 2007 et 2006, avec une variation de +/-5 % de l'EURO par rapport au franc suisse, toutes les autres variables restant constantes, l'impact sur les fonds propres et le compte de résultat avant impôt aurait été le suivant :

	KCHF	KCHF
	Fonds propres	Pertes & Profits
31.12.2007		
Euro	15	5'665
31.12.2006		
Euro	441	2'233

Notes aux états financiers consolidés

RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

La production et le transport d'électricité requièrent d'importants capitaux. Afin de limiter les effets de la variation des taux d'intérêt, le Groupe a recours à un financement à taux fixe qui s'inscrit en principe dans le long terme avec des échéances échelonnées. Les liquidités sont placées à court terme en CHF et en EUR en majorité à taux fixe afin de limiter les risques de variation des taux d'intérêt et de change. Le Groupe utilise occasionnellement des instruments financiers dérivés pour atténuer les effets de ces variations. Les placements et les instruments financiers dérivés ne sont réalisés qu'auprès d'établissements financiers de première qualité.

Aux 31 décembre 2007 et 2006 le Groupe n'a pas de financement à taux variables. L'exposition du Groupe au taux d'intérêt provenant des liquidités et des instruments financiers dérivés n'est pas significative

RISQUES LIÉS AU PRIX DE L'ÉNERGIE

L'activité de commerce d'énergie est exposée aux risques de variation des prix de l'énergie sur les marchés européens de gros. Ces risques découlent de la variation des prix du marché spot ou à terme, d'une modification des différences de prix entre marchés et entre produits ainsi que d'une possible dégradation de la liquidité sur ces marchés. Afin de gérer les risques liés à ces variations, le Groupe recourt à des instruments physiques et financiers dérivés lorsque cela est opportun. Seules les valeurs patrimoniales et les engagements actuels ou futurs qui ont une forte probabilité de réalisation font l'objet d'une couverture. Au-delà des transactions effectuées dans un but de couverture, l'activité de négoce est soumise à des limites d'exposition au risque prix approuvées par le Conseil d'administration et régulièrement surveillées par un Comité de Gestion des Risques ainsi que par le management. Pour ce faire, les affaires spot et à terme sont réparties dans des portefeuilles auxquels sont attribuées des limites d'exposition ; ces limites sont surveillées quotidiennement par un département de gestion des risques, organisationnellement indépendant.

La Value-at-Risk (VaR) est une mesure du risque de prix sur une position à terme. Cette mesure permet de connaître la perte maximum sur un portefeuille de produits forward ou futures cotés sur les marchés avec une certitude statistique (fixée par le Groupe de 99 %) sur une période de temps (fixée de deux jours). En d'autres termes, la VaR calculée par le Risk Management répond à la question : "Quelle est la perte maximum – avec une confiance égale à 99 % – que la position ouverte considérée pourrait engendrer en deux jours ?" Ainsi, si une décision de liquidation d'une position ou d'un portefeuille devait intervenir, cette mesure de risque est adaptée puisque le rachat ou la revente des positions ouvertes pourrait être effectués à l'aide de produits forward.

La perte potentielle estimée sur la base des instruments exposés aux risques liés aux prix de l'énergie s'élève à CHF 9.19 mio au 31 décembre 2007 et à CHF 9.86 mio au 31 décembre 2006.

RISQUES DE CRÉDIT

La plus grande partie des contrats à terme sur les marchés de gros européens sont conclus de gré à gré avec d'autres contreparties du marché. Ces contrats physiques et financiers ne sont conclus qu'avec des contreparties actives sur les marchés de l'énergie répondant à des critères stricts de solvabilité. Une ligne de crédit est fixée pour chaque contrepartie en fonction de sa solvabilité. Si la solvabilité de la contrepartie n'est pas suffisante, le Groupe exige des garanties : garanties bancaires d'établissements européens de première qualité, cautionnement solidaire de la maison-mère ou appels de marge cash calculés en fonction de l'exposition. L'exposition par contrepartie, définie comme la somme des factures en suspens et la valeur de remplacement des positions ouvertes, est surveillée régulièrement et comparée avec la ligne de crédit préalablement fixée par le management ou, le cas échéant, le montant de la garantie obtenue.

Le montant des actifs financiers représentent le crédit maximum d'exposition au risque de crédit.

	31.12.2007	31.12.2006
Autres participations disponibles à la vente	434	2'215
Créances à court terme	258'555	175'414
Prêts à long terme	3'305	4'110
Liquidités	138'143	78'556
Swaps d'intérêt actif	690	406
Contrats à terme actif	378	-
	401'505	260'701

Notes aux états financiers consolidés

RISQUE DE LIQUIDITÉ

On définit le risque de liquidité comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Trésorerie du Groupe est responsable de la liquidité, du financement et de la gestion des échéances. La liquidité du groupe est assurée par sa trésorerie et des lignes de crédit confirmées auprès de différentes banques pour un montant total de CHF 230 mio au 31 décembre 2007 et de CHF 260 mio au 31 décembre 2006.

Le tableau ci-après contient des informations sur la maturité des actifs et passifs financiers hors fournisseurs et comptes clients au 31 décembre 2007 et 2006, sur la base des paiements contractuels non actualisés.

31 décembre 2007	Echues ou dont l'échéance n'excède pas un mois	Échéances comprises entre 1 et 12 mois	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances au-delà de 5 ans	Total
Actifs					
Prêts financiers	11'851	-	366	3'458	15'675
Instruments dérivés	-	-	33'278	-	33'278
Trésorerie	138'143	-	-	-	138'143
Total des actifs	149'994	0	33'644	3'458	187'096

Passifs					
Dettes financières	12'924	111'944	395'763	172'748	693'379
Instruments dérivés	-	-	66'240	-	66'240
Total des passifs	12'924	111'944	462'003	172'748	759'619

31 décembre 2006	Echues ou dont l'échéance n'excède pas un mois	Échéances comprises entre 1 et 12 mois	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances au-delà de 5 ans	Total
Actifs					
Prêts financiers	20'738	-	1'183	3'743	25'664
Instruments dérivés	-	-	37'881	-	37'881
Trésorerie	78'556	-	-	-	78'556
Total des actifs	99'294	0	39'064	3'743	142'101

Passifs					
Dettes financières	6'822	10'868	532'147	164'819	714'656
Instruments dérivés	-	-	5'872	-	5'872
Total des passifs	6'822	10'868	538'019	164'819	720'528

Notes aux états financiers consolidés

29. RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

ACTIONNAIRES

Le Groupe réalise une part importante de son activité avec ses actionnaires. Il leur achète et leur vend de l'énergie électrique à court et à long terme, leur fournit des prestations de transport d'énergie électrique et leur procure des services dits associés (fourniture d'énergie d'appoint et prestations de services). Certains actionnaires lui ont en outre confié la gestion de portefeuilles commerciaux et/ou de négoce. Toutes ces prestations sont réalisées entre les parties à des conditions conformes aux prix du marché.

Accords avec les actionnaires

La société EOS, filiale d'EOS HOLDING, a signé en mars 2001 avec ses "actionnaires-clients" de l'époque (GROUPE E, RE, SIG, SIL), désormais tous actionnaires d'EOS HOLDING, un accord cadre et une série de conventions qui sont entrés en application le 1^{er} octobre 2001. Ces accords contiennent des mesures visant à assurer la pérennité financière de la société selon un plan à long terme accepté par ses actionnaires.

Ces accords prévoient, depuis leur entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2001 et pour une période de six ans (c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2007), une obligation d'achat, par les "actionnaires-clients", de quantités annuelles d'énergie définies, à des conditions prédéterminées ainsi que l'octroi de prêts convertibles ou préfinancements non rémunérés à hauteur de CHF 155 mio. Ces créances ont été cédées à EOS HOLDING qui les converties en capital-actions en 2005.

Dans le cadre des conventions, les "actionnaires-clients" ont la possibilité, dès le 1^{er} octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner auprès d'EOS, pour une quantité annuelle totale ne pouvant excéder 1'500 GWh, à un prix équivalent à son coût moyen de production. Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat accordé aux "actionnaires-clients" qui ne naît qu'au moment de l'exercice du droit, celui-ci dépendant des conditions futures du marché, et s'éteindra uniquement par la livraison physique d'électricité. Le cas échéant, la différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS et le coût moyen de production sur les quantités prélevées impacte les exercices au cours desquels elles interviennent et ne pourra s'élever à un montant supérieur au montant des contributions spéciales versées par les "actionnaires-clients" au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2001 au 30 septembre 2004, soit un total de CHF 380 mio. Pour l'exercice 2007, les actionnaires-clients ont fait usage de leur droit, et la différence de prix pour l'exercice et cumulée au 31 décembre 2007 s'établit à CHF 11 mio et le solde au 31 décembre 2007 à CHF 369 mio.

La société EOS a signé en juillet 2005 avec les actionnaires d'EOS HOLDING un contrat de fourniture d'énergie à long terme afin de renforcer leur sécurité d'approvisionnement et, pour EOS, de limiter les risques de fluctuation de prix sur une partie de sa production. Le contrat est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2007 et prendra automatiquement fin à l'échéance prévue, soit le 31 décembre 2015. Les termes du contrat sont conformes aux conditions du marché au moment de sa conclusion et comprennent au surplus des clauses de sauvegarde en cas d'évolution marquée de ces conditions.

Droit de prélèvement de puissance et d'énergie provenant de sa part à la production de la société de partenaires FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN SA

Le Groupe a accordé à SIG un droit de prélèvement de puissance et d'énergie provenant de sa part à la production de la société de partenaires FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN SA. Il permet à SIG d'acquiescer au prix de revient de production de cette dernière 20 % des apports naturels moyens de la société. Le droit de prélèvement se termine le 30 septembre 2051 à l'échéance des concessions actuelles de FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN SA. Contractuellement, la fourniture d'énergie a été convertie en une option financière, renégociable d'année en année (voir note 24).

Relations avec EOS HOLDING

Une partie des tâches de direction du Groupe est assumée par le management d'EOS HOLDING qui coordonne les activités entre EOS, AVENIS et EOS TRADING. EOS HOLDING participe également au financement du Groupe.

Notes aux états financiers consolidés

Autres transactions

SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES

Le Groupe effectue une part importante de ses achats d'énergie auprès des sociétés de partenaires. Il bénéficie d'un droit de prélèvement de puissance et d'énergie auprès de ces dernières dans la proportion de sa participation. En contrepartie et dans une proportion identique, il est tenu contractuellement de couvrir leurs charges.

Les informations comptables et financières des sociétés de partenaires sont présentées dans la note 14.

SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les tâches de coordination de la gestion des réseaux de transport THT au niveau national et international ont été déléguées à SWISSGRID SA. Toutes ces sociétés facturent leurs prestations aux conditions du marché.

Les informations comptables et financières des sociétés associées sont présentées dans la note 15.

AUTRES PARTIES LIÉES

Les autres parties liées englobent les sociétés détenues directement par EOS HOLDING.

EOS a mandaté EOS TRADING et AVENIS pour assumer les tâches de ventes directes et de gestion de portefeuille énergétique du Groupe. EOS réalise une partie des tâches de support des activités d'EOS TRADING et d'AVENIS. Toutes ces prestations sont facturées aux conditions du marché.

HYDRO EXPLOITATION SA assume la maintenance et l'exploitation des usines hydraulique du Groupe. Des mandats sont confiés à CLEUSON-DIXENCE CONSTRUCTION SA (CDC) et CISEL INFORMATIQUE SA. Toutes ces sociétés facturent leurs prestations aux conditions du marché.

RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Groupe EOS HOLDING a perçu CHF 1.1 mio d'indemnités durant l'exercice sous revue (CHF 1.3 mio l'année précédente). La Direction générale a perçu CHF 3.2 mio d'indemnités (CHF 3.2 mio l'année passée).

30. INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS COMPTABLES

Lors de chaque clôture, les actifs de production et d'approvisionnement détenus par le Groupe ainsi que l'option financière font l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. Cette valeur repose sur des hypothèses de prix de l'électricité estimés futurs. Au 31 décembre 2007, le Groupe a effectué des reprises de pertes de valeur comptabilisées antérieurement (voir note 11).

L'évolution des prix de l'électricité pourrait sensiblement influencer l'évaluation future de la valeur des actifs de production et d'approvisionnement. La composition de ces actifs et leurs valeurs comptables sont :

	Notes	31.12.2007	31.12.2006
• Immobilisations corporelles (installations de production)	12	89'615	90'946
• Immobilisations incorporelles (droits d'usage et droits de prélèvement)	13	392'949	261'956
• Sociétés de partenaires	14	805'602	619'251
• Option financière	24	20'000	14'600

Notes aux états financiers consolidés

31. ENGAGEMENTS FUTURS ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les modifications du cadre légal français applicable à la gestion durable des matières et déchets radioactifs ont amené le partenaire français à formuler une prétention dans une fourchette allant de CHF 0 à 30 mio d'ici à 2011. Toutefois, une quelconque obligation n'est pas avérée à ce jour et une dette éventuelle n'est pas reconnue par le Groupe.

Hormis le point ci-dessus, le Groupe n'a pas d'engagements autres que ceux énumérés dans les relations avec les sociétés de partenaires (note 14).

32. PROJET PÔLE SUISSE OCCIDENTALE (PSO)

En 2007, des décisions importantes concernant la création du Pôle Suisse occidentale sont intervenues. Ces décisions ont été rendues possibles après que le Tribunal fédéral ne soit pas entré en matière sur la plainte d'un actionnaire contre les modalités de l'offre d'échange faite en 2006 par MOTOR-COLUMBUS aux actionnaires d'ATEL.

Début novembre 2007, les actionnaires de MOTOR-COLUMBUS (MC) ont approuvé la modification de la raison sociale transformant MC en ATEL HOLDING SA, l'adaptation des statuts ainsi que le transfert du siège social de Baden à Olten. Les actionnaires ont également donné leur accord pour transformer les actions aux porteurs en actions nominatives, ainsi que pour une division des actions dans un rapport de 1 à 25. Ces mesures ainsi que d'autres étaient les conditions préalables à une transaction complexe, qui a pour but de la création du Pôle Suisse occidentale.

ATEL HOLDING SA (anciennement MC) a soumis aux actionnaires d'ATEL une offre publique d'échange le 12 novembre 2007. À l'issue de l'offre d'échange, le 10 janvier 2008, ATEL HOLDING SA contrôle 99.82 % du capital d'actions du Groupe ATEL. L'annulation des actions d'ATEL restantes ainsi que la décotation de la bourse SWX ont été engagées et devraient être finalisées d'ici la mi-2008. Dès lors, les démarches prévues pour le rapprochement du groupe ATEL avec les activités industrielles et les actifs d'EOS HOLDING ainsi qu'éventuellement avec les actifs suisses du groupe EDF ont été engagées. Cette étape est prévue d'ici fin 2008. Il en résultera par la suite l'intégration industrielle complète d'ATEL, des activités industrielles et des actifs d'EOS HOLDING et le cas échéant, les actifs suisses d'EDF.

Avec cette démarche, les entreprises électriques concernées posent les bases d'un groupe énergétique fort basé en Suisse occidentale. S'appuyant sur un large portefeuille de production électrique complémentaire, le nouveau groupe sera actif à travers toute l'Europe et occupera une place de leader sur le marché suisse. La nouvelle société comptera plus de 10'000 collaborateurs et un chiffre d'affaires de plus de CHF 15 mia.

33. ACQUISITIONS POSTÉRIEURES À LA CLÔTURE

Le Groupe EOS a acquis 35.5 % des actions de la société SERHY, Saint-Amans-Soult dans le Tarn (France), le 14 février 2008, ainsi que 100 % des actions de la société S.A.S. Le Bayet, Albertville (France), le 18 mars 2008. L'information sur l'affectation du coût d'acquisition et la détermination du *goodwill* n'a pas été effectuée à ce jour.

34. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

Rapport du réviseur



■ Ernst & Young SA
Audit
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale des actionnaires de
Energie Ouest Suisse (EOS), Lausanne

Lausanne, le 27 mars 2008

Rapport du réviseur des comptes consolidés

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de résultat, flux de trésorerie, variation des fonds propres et annexe) de Energie Ouest Suisse (EOS) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses ainsi que selon les International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Pierre Delaloye
Expert fiduciaire diplômé
(Réviseur responsable)

Pierre-Alain Coquoz
Expert-comptable diplômé

4. Comptes sociaux de l'exercice 2007

	<u>Page(s)</u>
Compte de résultat	49
Proposition d'affectation du bénéfice au bilan	50
Bilan	51-52
Annexe	53-55
Rapport du réviseur	56

Remarque : Dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (KCHF).

Compte de résultat

	Exercice 2007 KCHF	Exercice 2006 KCHF
Chiffre d'affaires net	2'240'321	1'865'649
Autres produits d'exploitation	22'441	16'071
Total des Produits d'exploitation	2'262'762	1'881'721
Achats d'énergie	(2'009'619)	(1'682'592)
Matériel et prestations	(16'778)	(14'643)
Charges de personnel	(26'582)	(24'121)
Amortissements	(44'673)	(44'854)
Autres charges d'exploitation	(49'694)	(40'611)
Total des charges d'exploitation	(2'147'346)	(1'806'821)
Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)	115'416	74'899
Produits financiers	8'790	7'268
Charges financières	(23'308)	(24'075)
Total coût financier net	(14'518)	(16'807)
Bénéfice avant impôt (EBT)	100'898	58'092
Impôts sur le bénéfice	(23'141)	(10'963)
Bénéfice avant produits et charges exceptionnels	77'757	47'129
Produits exceptionnels s/réalisation d'actifs	1'131	1'080
Prélèvements exceptionnels sur provisions	182'285	4'641
Total produits exceptionnels	183'416	5'721
Autres charges exceptionnelles	(92)	(63)
Total charges exceptionnelles	(92)	(63)
Bénéfice net	261'081	52'787

Proposition d'affectation du bénéfice au bilan

	2007	2006
	KCHF	KCHF
Report au début de l'exercice	216'334	163'547
Bénéfice de l'exercice	261'081	52'787
Bénéfice au bilan	477'415	216'334
Attribution la réserve générale	-	-
Solde à reporter	477'415	216'334

Bilan

	31.12.2007 KCHF	31.12.2006 KCHF
ACTIF		
Installations en exploitation	599'487	649'445
Immeubles	63'350	51'004
Projets en cours	70'700	40'327
Total immobilisations corporelles	733'537	740'777
Droits d'usage et droits de prélèvement d'énergie auprès de tiers et divers	245'961	249'893
Autres immobilisations	12'493	8'958
Projets en développement	7'621	5'114
Total immobilisations incorporelles	266'075	263'965
Participations	316'983	318'368
Prêts aux sociétés du groupe	3'304	4'110
Total immobilisations financières	320'287	322'478
Total de l'actif immobilisé	1'319'899	1'327'219
Travaux en cours et prestations à facturer	3'543	1'690
<i>Créances sur ventes et prestations envers :</i>		
Clients	160'436	89'721
Sociétés proches / actionnaires	80'598	66'119
Sociétés du groupe	3'426	5'581
<i>Autres créances envers :</i>		
Tiers	1'900	1'015
Sociétés du groupe	12'167	20'741
Liquidités et titres	142'293	78'081
<i>Actifs transitoires envers :</i>		
Tiers	19'494	23'886
Sociétés du groupe	20'779	7'666
Total de l'actif circulant	444'636	294'500
Total de l'actif	1'764'535	1'621'719

Bilan

	31.12.2007 KCHF	31.12.2006 KCHF
PASSIF		
Capital-actions	145'000	145'000
Réserve légale générale	72'500	72'500
Réserve spéciale	11'689	11'689
<i>Bénéfice au bilan :</i>		
report au début de l'exercice	216'334	163'547
bénéfice de l'exercice	261'081	52'787
Total des fonds propres	706'604	445'523
Provision d'amortissement pour droit de retour	1'191	591
Autres provisions	220'043	402'627
Total des provisions	221'234	403'217
Emprunts obligataires et assimilés	423'273	533'044
Emprunts aux sociétés proches / actionnaires	-	10'000
Autres engagements auprès société proches / actionnaires.	20'000	15'000
Emprunts aux sociétés du groupe	2'650	2'650
Total des fonds étrangers à long terme	445'923	560'694
Emprunts et dettes financières		
Tiers	112'490	0
<i>Dettes sur achats et prestations envers :</i>		
Fournisseurs	172'390	106'446
Sociétés proches / actionnaires	14'781	7'944
Sociétés du groupe	9'668	9'801
<i>Autres dettes envers :</i>		
Tiers	18'358	8'982
Sociétés proches / actionnaires	34	1
Sociétés du groupe	18'053	29'227
<i>Passifs transitoires envers :</i>		
Tiers	27'026	31'520
Sociétés proches / actionnaires	1'770	1'675
Sociétés du groupe	3'598	4'082
Intérêts courus	12'606	12'606
Total des fonds étrangers à court terme	390'774	212'284
Total du passif	1'764'535	1'621'719

Annexe

Participations		31.12.2007	31.12.2006	
Société	Activité	Capital- actions	Pourcentage de contrôle	Pourcentage de contrôle
*) EOS Réseau SA, Lausanne	Transport d'électricité	100	100.0%	0%
*) Grande Dixence SA, Sion	Production d'électricité	300'000	60.0%	60.0%
*) Cleuson-Dixence, société simple	Production d'électricité	p.m.	31.8%	31.8%
*) Salanfe SA, Vernayaz	Production d'électricité	18'000	100.0%	100.0%
*) Société des Forces Motrices du Grand- Saint-Bernard SA, Bourg-Saint-Pierre	Production d'électricité	10'000	25.0%	25.0%
*) Electra-Massa SA, Naters	Production d'électricité	40'000	23.0%	23.0%
*) Forces Motrices de Conches SA, Lax	Production d'électricité	30'000	41.0%	41.0%
*) Forces Motrices Hongrin-Léman SA, Château-d'Oex	Production d'électricité	30'000	39.3%	39.3%
*) Hydro-Rhône SA, Sion	Production d'électricité	100	30.0%	30.0%
Energie Electrique du Simplon SA, Simplon-Dorf	Production d'électricité	8'000	80.0%	78.8%
*) Centrale Thermique de Vouvry SA, Vouvry	Production d'électricité	1'000	95.0%	95.0%
*) Centrales Nucléaires en Participation SA, Berne	Production d'électricité	150'000	33.3%	33.3%
*) Centrale Nucléaire de Leibstadt SA, Leibstadt	Production d'électricité	450'000	5.0%	5.0%
AlpEnergie Suisse Sàrl, Lausanne	Prestations de services dans le domaine de l'énergie	20	100.0%	100.0%
Etrans, Laufenburg	Gestion du réseau THT suisse	7'500	14.5%	14.5%
*) Forces Motrices de Martigny-Bourg SA, Martigny-Bourg	Production d'électricité	3'000	18.0%	18.0%
Forces Motrices de Fully SA, Fully	Production d'électricité	800	28.0%	28.0%
Swissgrid AG , Laufenburg	Gestion du réseau THT suisse	15'000	14.0%	14.0%
ARA Biogaz Brokenlande Gmbh & Co, Hambourg	Production d'électricité	EUR 630	23.0%	0%

*) voir obligations de garantie en faveur de tiers

Intégration de la société simple CLEUSON-DIXENCE

Les actifs, passifs, charges et produits de CLEUSON-DIXENCE sont intégrés individuellement dans les comptes d'EOS pour sa part de 7/22^e.

Annexe

Obligations de garantie en faveur de tiers

Dans les sociétés de partenaires, marquées d'une étoile, EOS s'est engagée, à l'instar des autres partenaires, à prendre livraison de sa part d'énergie et à couvrir les charges desdites sociétés dans la proportion de sa participation, sauf accords spéciaux.

Les charges annuelles de ces sociétés comprennent en particulier les intérêts, ainsi que les amortissements et provisions nécessaires au remboursement des emprunts obligataires.

Assurance incendie des immobilisations	31.12.2007	31.12.2006
	570'788	570'788

Une importante partie des immobilisations n'est pas assurée contre l'incendie du fait de leur nature (murs en béton, galeries, conduites diverses et lignes à haute tension).

Emprunts obligataires			31.12.2007	31.12.2006
		Echéance		
4	% 1998/2009	10.02.2009	300'000	300'000
2 7/8	% 2006/2014	22.09.2014	125'000	125'000
			425'000	425'000

Actionnaires d'EOS		31.12.2007	31.12.2006
Désignation	% du capital	Valeur nominale du total des actions	Valeur nominale du total des actions
EOS HOLDING, Lausanne	100.0%	145'000	145'000

Engagements conditionnels

A l'exception de ceux mentionnés aux notes 29 et 31 des comptes consolidés, il n'y a pas d'autres engagements conditionnels.

Engagements envers des fonds de retraite	31.12.2007	31.12.2006
---	-------------------	-------------------

Le personnel de la société est affilié auprès de la CPE, Caisse Pension Energie à Zurich, institution collective de la branche. Il est assuré dans un plan LPP à prestations définies.

Le taux de couverture de la CPE, calculé selon les normes suisses en vigueur, s'élève au 31 décembre 2007 à 127.9 %. La caisse est donc en équilibre financier favorable.

Dette envers les institutions de prévoyance	-	-
---	---	---

Annexe

Instruments dérivés

L'information sur ces instruments dérivés est mentionnée dans la note 27 des comptes consolidés. Elle concerne exclusivement EOS.

Transactions avec les actionnaires d'EOS HOLDING

La société EOS, a signé en mars 2001 avec ses "actionnaires-clients" (GROUPE E, RE, SIG, SIL), désormais tous actionnaires d'EOS HOLDING, un accord cadre et une série de conventions qui sont entrés en application le 1^{er} octobre 2001. Ces accords contiennent des mesures visant à assurer la pérennité financière de la société selon un plan à long terme accepté par ses actionnaires.

Ces accords prévoient, depuis leur entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2001 et pour une période de six ans (c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2007), une obligation d'achat, par les "actionnaires-clients", de quantités annuelles d'énergie définies, à des conditions prédéterminées ainsi que l'octroi de prêts convertibles ou préfinancements non rémunérés à hauteur de CHF 155 mio. Ces créances ont été cédées à EOS HOLDING qui les converties en capital-actions en 2005.

Dans le cadre des conventions, les "actionnaires-clients" ont la possibilité, dès le 1^{er} octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner auprès d'EOS, pour une quantité annuelle totale ne pouvant excéder 1'500 GWh, à un prix équivalent à son coût moyen de production. Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat accordé aux "actionnaires-clients" qui ne naît qu'au moment de l'exercice du droit, celui-ci dépendant des conditions futures du marché, et s'éteindra uniquement par la livraison physique d'électricité. Le cas échéant, la différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS et le coût moyen de production sur les quantités prélevées impacte les exercices au cours desquels elles interviennent et ne pourra s'élever à un montant supérieur au montant des contributions spéciales versées par les "actionnaires-clients" au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2001 au 30 septembre 2004, soit un total de CHF 380 mio. Pour l'exercice 2007, les actionnaires-clients ont fait usage de leur droit, et la différence de prix pour l'exercice et cumulée au 31 décembre 2007 s'établit à CHF 11 mio et le solde au 31 décembre 2007 à CHF 369 mio.

La société EOS a signé en juillet 2005 avec les actionnaires d'EOS HOLDING un contrat de fourniture d'énergie à long terme afin de renforcer leur sécurité d'approvisionnement et, pour EOS, de limiter les risques de fluctuation de prix sur une partie de sa production. Le contrat est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2007 et prendra automatiquement fin à l'échéance prévue, soit le 31 décembre 2015. Les termes du contrat sont conformes aux conditions du marché au moment de sa conclusion et comprennent au surplus des clauses de sauvegarde en cas d'évolution marquée de ces conditions.

Indications supplémentaires

Le 12 décembre 2000, le puits blindé de l'aménagement de Cleuson-Dixence qui conduit les eaux du barrage de la Grande Dixence à l'usine de Bieudron s'est rompu. La remise en service de l'aménagement nécessitera la reconstruction complète du blindage et d'autres travaux représentant un investissement de l'ordre de CHF 365 mio, hors intérêts intercalaires. Les études et travaux prévus à cet effet ont débuté en 2004. La première phase du génie-civil est terminée et les travaux de chaudronnerie ont débuté à mi-2007. Ce chantier, d'une rare ampleur par sa taille et sa sécurisation, se déroule dans les temps et dans les budgets. La reprise de l'exploitation de l'aménagement est prévue en 2010.

A la suite de cet accident, les propriétaires de l'ouvrage accidenté (EOS et GD) avaient entamé une procédure civile contre le consortium chargé de livrer et de monter le blindage en lui réclamant le coût de reconstruction et le manque à gagner. Or, compte tenu de circonstances diverses, un accord hors procès a été conclu début 2008 et l'indemnité convenue, soumise à une clause de confidentialité, a été enregistrée dans les comptes 2007.

Lausanne, le 27 mars 2008

Au nom du Conseil d'administration

Le Président :
Dominique Dreyer

Le Vice-président :
Guy Mustaki

Rapport du réviseur



■ Ernst & Young SA
Audit
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale des actionnaires de
Energie Ouest Suisse (EOS), Lausanne

Lausanne, le 27 mars 2008

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de Energie Ouest Suisse (EOS), pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Pierre Delaloye
Expert fiduciaire diplômé
(Réviseur responsable)

Pierre-Alain Coquoz
Expert-comptable diplômé